



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

45<sup>e</sup> LÉGISLATURE, 1<sup>re</sup> SESSION

---

# Comité permanent des comptes publics

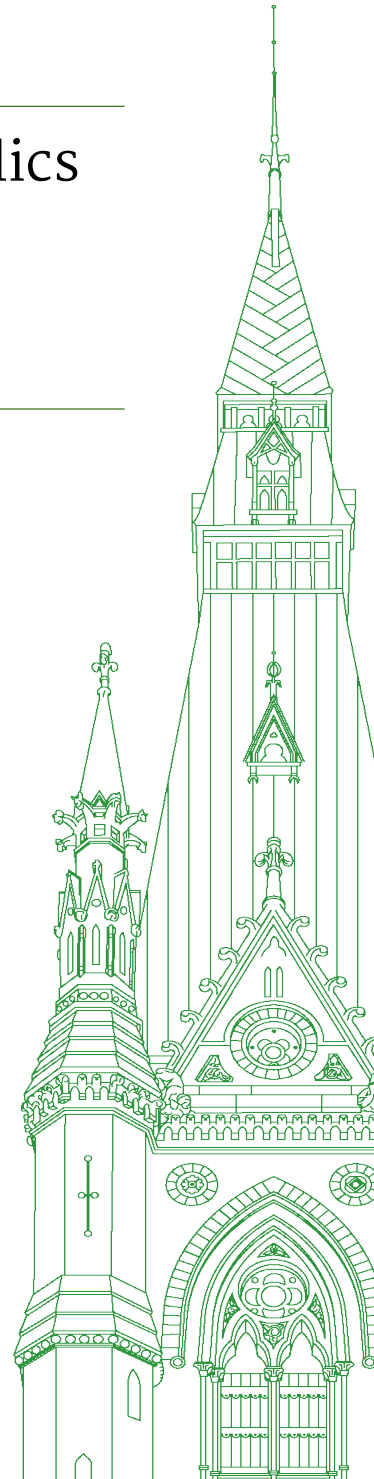
TÉMOIGNAGES

**NUMÉRO 030**

Le lundi 13 avril 2026

---

Président : John Williamson





## Comité permanent des comptes publics

Le lundi 13 avril 2026

• (1110)

[Français]

**Le président (John Williamson (Saint John—St. Croix, PCC)):** Je déclare la séance ouverte.

Bienvenue à la 30<sup>e</sup> réunion du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes.

[Traduction]

Conformément au Règlement, la réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Certains députés sont présents dans la salle et d'autres participent à distance à l'aide de l'application Zoom.

[Français]

Conformément à l'article 108(3)g du Règlement, le Comité se réunit aujourd'hui pour étudier le rapport intitulé « Loger les membres des Forces armées canadiennes », faisant partie des rapports d'automne 2025 de la vérificatrice générale du Canada. Ce rapport a été renvoyé au Comité le mardi 21 octobre 2025.

[Traduction]

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins.

Nous accueillons les représentants du Bureau du vérificateur général: la vérificatrice générale du Canada, Karen Hogan — c'est un plaisir de vous voir —, et le directeur Stuart Smith.

Nous accueillons également la sous-ministre du ministère de la Défense nationale, Christiane Fox. Je suis heureux de vous revoir au Comité dans un rôle différent.

Nous accueillons aussi Peter Hammerschmidt, sous-ministre adjoint, Infrastructure et environnement, et le lieutenant-général Erick Simoneau, chef du personnel militaire. Je suis heureux de vous voir également.

Enfin, nous accueillons la présidente-directrice générale de l'Agence de logement des Forces canadiennes, Paola Zurro. Nous vous souhaitons la bienvenue.

Nous allons entendre les déclarations préliminaires. Madame Hogan, vous allez commencer. Vous disposez d'environ cinq minutes.

[Français]

**Karen Hogan (vérificatrice générale du Canada, Bureau du vérificateur général):** Monsieur le président, je vous remercie de nous donner l'occasion de témoigner devant le Comité aujourd'hui pour discuter de notre rapport d'audit intitulé « Loger les membres de Forces armées canadiennes », qui a été déposé le 21 octobre 2025.

Je tiens d'abord à reconnaître que nous nous trouvons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple anishinabe algonquin.

Dans l'ensemble, nous avons constaté que la Défense nationale n'avait pas géré les logements de manière à répondre à ses exigences opérationnelles actuelles et aux besoins des membres de Forces armées canadiennes et de leurs familles. Ceci est d'autant plus important puisque les Forces armées canadiennes prévoient augmenter leurs effectifs à l'avenir. La Défense nationale devrait avoir suffisamment de logements aux emplacements appropriés pour répondre à ses besoins opérationnels et favoriser le moral, le bien-être et le maintien en poste des membres. La Défense nationale ne disposait pas de données fiables concernant les logements meublés, aussi appelés quartiers. Notamment, il manquait d'information sur le nombre et l'emplacement de lits destinés aux membres en formation, en affectation de courte durée ou en transit vers d'autres emplacements.

[Traduction]

L'équipe d'audit a visité trois bases et a constaté que de nombreux logements étaient en mauvais état et présentaient des problèmes comme l'absence d'eau potable ou de toilettes fonctionnelles. Les quartiers doivent satisfaire à des normes minimales en matière de taille, d'aménagements et d'état général. Cependant, au cours de notre période d'audit, 32 des 35 immeubles que nous avons examinés avaient besoin d'au moins une réparation hautement prioritaire.

De plus, l'Agence de logement des Forces canadiennes, qui gère des logements résidentiels, n'avait pas prévu de construire suffisamment de nouveaux logements pour combler les lacunes existantes. Le 31 mars 2025, plus de 3 700 membres des Forces armées canadiennes avaient des demandes en suspens pour des logements résidentiels. Cependant, il n'y avait que 205 logements disponibles à occuper. Les plans de construction de nouveaux logements étaient fondés sur des données de 2019, ce qui laissait un écart important. Les travaux effectués pour mettre à jour l'évaluation des besoins en matière de logement ne tenaient pas compte des plans visant à étendre les Forces armées canadiennes à leur pleine capacité autorisée.

Les membres des Forces armées canadiennes peuvent être appelés à se déplacer fréquemment. Il est important pour leur moral et leur bien-être qu'ils puissent accéder à un logement abordable en bon état pour répondre à leurs besoins, ainsi qu'à ceux de leur famille.

[Français]

Je termine ainsi ma déclaration d'ouverture. Nous serions heureux de répondre à toutes les questions des membres du Comité.

Merci.

**Le président:** Nous vous remercions, madame Hogan.

[Traduction]

Madame Fox, vous disposez de cinq minutes. Allez-y.

**Christiane Fox (sous-ministre, ministère de la Défense nationale):** Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Bonjour.

Je vous remercie de me donner l'occasion d'aborder le rapport du Bureau du vérificateur général sur le logement à l'intention des membres des Forces armées canadiennes.

Avant de commencer, je tiens à saluer le rapport du commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique. Je prends cette question très au sérieux. Je respecte le rôle du commissaire et du bureau, et je dois me concentrer sur mon rôle de dirigeante de la fonction publique et sur mon rôle à la Défense nationale.

Je suis accompagnée de mes collègues pour parler de la question très importante du logement militaire.

Pour les membres des Forces armées canadiennes, le logement, c'est plus qu'un espace de vie; c'est un élément fondamental de leur état de préparation. Il offre à nos militaires un endroit où se reposer et se ressourcer afin d'être prêts à accomplir leurs tâches.

[Français]

Il garantit que les familles du personnel militaire en service, soit leurs conjoints et leurs enfants, sont bien prises en charge. Il nous aide aussi à attirer et à maintenir en poste les gens qualifiés dont nous avons besoin pour affirmer notre souveraineté et défendre notre sécurité.

Même si je suis au ministère de la Défense nationale depuis peu, j'ai beaucoup appris sur les défis à surmonter pour fournir des unités de logement résidentiel convenables et abordables, ainsi que sur les mesures prises pour relever les défis. J'accueille favorablement les conclusions et les recommandations du Bureau de la vérificatrice générale visant à bonifier les efforts en ce sens.

Le rapport en question, qui a été publié au mois d'octobre, s'est penché sur la manière dont le ministère de la Défense gère le logement en vue de répondre aux exigences opérationnelles, c'est-à-dire disposer du bon nombre de logements qui comportent le bon nombre de chambres et qui sont situés au bon endroit pour que les militaires aient accès à du logement au moment et à l'endroit voulu. Le rapport a examiné les unités de logement résidentiel, gérées par l'Agence de logement des Forces canadiennes, et les quartiers meublés, supervisés par les bases et les escadres. Il a aussi évalué si la Défense nationale respectait son obligation de fournir aux membres du logement abordable, convenable et adéquat.

• (1115)

[Traduction]

En fin de compte, le Bureau du vérificateur général a soulevé plusieurs préoccupations importantes quant aux modalités de la Défense nationale pour la gestion et l'entretien du logement militaire et pour la collecte de données sur les besoins en matière de logement, de même que quant au nombre de logements disponibles pour les membres des forces armées et leurs familles.

Pour tâcher de remédier à ces préoccupations, le Bureau du vérificateur général a formulé des recommandations dans plusieurs domaines clés, dont celles de préciser les modalités d'attribution des quartiers à l'appui des exigences opérationnelles des Forces armées canadiennes, de veiller à la réalisation d'inspections et de travaux

d'entretien et de réparation et de réévaluer régulièrement les besoins des membres des forces armées en matière de logement résidentiel. Cela comprend notamment la mise à jour des estimations des coûts, l'élaboration et la mise en œuvre rapide de plans visant à combler les lacunes de même que la prise en compte de la masse grandissante de membres des Forces armées canadiennes et des changements dans leur répartition géographique.

[Français]

Au mois d'octobre, le ministre a publié une déclaration dans laquelle il acceptait les recommandations du rapport, et il a réitéré la volonté du ministère d'apporter des améliorations concrètes.

[Traduction]

Pour donner suite à ces recommandations, nous élaborons un cadre global afin de préciser le rôle des quartiers dans l'atteinte des exigences opérationnelles des Forces armées canadiennes. Ce cadre établira des processus standard pour l'attribution des quartiers en se fondant sur de meilleures données et systèmes de suivi. Ainsi, nous placerons les militaires au bon endroit en fonction des exigences opérationnelles. Le ministère veillera également à ce que les quartiers fassent régulièrement l'objet d'inspections officielles tous les trois à cinq ans, ainsi que d'inspections périodiques locales.

[Français]

Nous allons procéder à la mise en œuvre du programme d'optimisation des logements. Dans le cadre de ce programme, nous établirons des calendriers pour les inspections et l'entretien de façon à garantir que les logements actuels et futurs sont à la fois convenables et durables. L'Agence de logement des Forces canadiennes a un plan d'intervention en matière de logement résidentiel qui va cibler les lacunes du portefeuille par région et qui va mettre à jour les estimations de coûts afin que notre portefeuille de logements évolue et s'adapte.

[Traduction]

Nous prenons aussi des mesures plus vastes pour garantir que les membres des Forces armées canadiennes et leur famille ont accès à un logement convenable. Notre politique de défense prévoit 1,4 milliard de dollars sur 20 ans pour la modernisation du logement destiné aux membres des Forces canadiennes. Cette somme s'ajoute au montant de 490 millions de dollars sur 10 ans pour le logement.

En février, le ministre a aussi annoncé que la deuxième phase du programme national de construction de logements était en cours.

[Français]

Combinées, les phases 1 et 2 procureront jusqu'à 7 500 nouvelles unités de logement résidentiel à 25 endroits partout au pays. Nous avons réalisé des progrès, mais nous savons qu'il reste beaucoup de travail. Nous continuerons d'agir pour garantir que les militaires et leurs familles ont accès au logement.

[Traduction]

Nous savons gré à la vérificatrice générale de son évaluation et de ses recommandations pour nous aider à apporter des améliorations et à relever les défis associés au logement pour les membres des Forces armées canadiennes.

Je serai ravie de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons commencer notre première série de questions, au cours de laquelle trois députés disposeront de six minutes chacun.

Monsieur Bezan, vous allez commencer. Allez-y, s'il vous plaît.

**James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux de me joindre au comité des comptes publics aujourd'hui pour discuter de la question du logement dans les Forces canadiennes.

Madame Fox, je n'allais pas parler du rapport du commissaire à l'éthique, mais puisque vous l'avez fait, pouvez-vous assurer au Parlement et aux Canadiens que vous n'utiliserez pas votre rôle en tant que titulaire d'une charge publique pour promouvoir des intérêts de particuliers?

**Christiane Fox:** Je peux assurer au Comité que je continuerai à démontrer mon engagement à l'égard du service public, en m'appuyant sur les solides engagements que j'ai pris au cours de ma carrière, et que, oui, je prendrai mes responsabilités au sérieux, comme je l'ai toujours fait.

**James Bezan:** D'accord. Merci.

Combien de logements nous manque-t-il aujourd'hui? Quelle est la liste d'attente?

**Paola Zurro (cheffe de la direction, Agence de logement des Forces canadiennes):** L'écart — qui a été réévalué en octobre, selon nos dernières exigences — se situe entre 7 000 et 10 000 aides au logement. Nous fondons notre plan d'intervention en matière de logement sur cet écart. Notre objectif est d'atteindre les 10 000 logements pour répondre à un plus grand besoin.

**James Bezan:** Je sais que lorsque nous avons mené l'étude sur le logement militaire au comité de la défense nationale, dont le rapport a été présenté en octobre 2024, l'écart était d'environ 6 700 logements. La situation continue d'empirer. Nous ne construisons pas assez rapidement. Y a-t-il également une grande partie du parc de logements actuel qui est mise hors service ou qui n'est plus disponible pour nos militaires?

• (1120)

**Christiane Fox:** Tout d'abord, le programme de construction fournira 7 500 logements résidentiels, mais compte tenu de l'urgence et des besoins, nous augmentons également notre offre grâce à des options de logement plus souples. Nous avons acheté 37 unités à Esquimalt, par exemple. Nous avons acheté des logements à Dartmouth.

**James Bezan:** J'aimerais que nous en parlions. Dans les cas de Dartmouth et d'Halifax, vous êtes allés dans des marchés où il y avait déjà un manque de logements. Nous avons entendu parler de militaires qui vivent à la dure, qui dorment chez des connaissances ou qui vivent dans leur voiture. On a même entendu l'histoire d'un homme qui vit dans un village de tentes. À Esquimalt, j'ai parlé à des militaires qui occupent deux emplois simplement pour pouvoir se payer un appartement d'une chambre à coucher et élever une famille de trois personnes.

Vous allez sur le marché et vous achetez des logements existants qui auraient pu servir à atténuer la situation locale. C'est bon pour les membres des forces, mais cela exacerbe en fait le problème sur le terrain dans ces marchés du logement.

Quand allons-nous obtenir les nouvelles constructions?

**Christiane Fox:** Nous accélérons la construction de nouveaux logements, mais nous travaillons également en étroite collaboration avec Maisons Canada, car nous avons besoin d'une stratégie nationale en matière de logement. Il s'agit de savoir comment l'armée peut intervenir et accélérer la construction, comment nous pouvons offrir des logements appropriés aux militaires, mais aussi comment cela s'inscrit dans les objectifs plus larges de construire plus de logements partout au pays.

**James Bezan:** Nous devons faire les deux. Nous devons atténuer la crise du logement. Cela signifie que nous devons construire de nouveaux bâtiments pour nos forces afin de ne pas empiéter sur le volet civil.

Madame Hogan, vous avez parlé des conditions de logement, des toilettes qui ne fonctionnent pas et de l'absence d'eau courante. Certaines maisons ne sont même pas suffisamment isolées. Comme vous l'avez dit, aucun d'entre nous ne voudrait y vivre.

Je reviens tout juste de Gander, à la 9<sup>e</sup> Escadre. Nous avons entendu dire qu'il n'y avait pas assez de logements pour les militaires célibataires. Ils occupent des maisons de deux ou trois chambres à coucher et privent de possibilités les familles qui y sont transférées. Les casernes sont en mauvais état. Il n'y a pas d'eau potable sur la base où elles se trouvent; il faut faire venir l'eau.

Qu'avez-vous découvert d'autre dans votre étude qui démontre que ce problème n'a pas été réglé au cours de la dernière décennie?

**Karen Hogan:** Je tiens à préciser que nous avons examiné les quartiers, qui se trouvent sur les bases, et non les logements résidentiels. Il y a une légère différence, pour ceux qui ne le savent peut-être pas. Évidemment, nous avons ici des experts, mais en termes simples, je dirais que les logements ne sont pas meublés, alors que les quartiers sont meublés et sont habituellement destinés à des séjours temporaires et à court terme.

Nous avons visité trois bases au pays, une en Colombie-Britannique, une au Nouveau-Brunswick et une en Ontario. Nous avons constaté qu'environ 32 des 35 immeubles avaient besoin d'au moins une réparation majeure. Il peut s'agir de dommages aux murs extérieurs ou de l'absence d'eau potable, comme vous l'avez déjà mentionné, de toilettes non fonctionnelles ou de systèmes sanitaires défaillants. Je sais qu'aucun d'entre nous autour de cette table ne voudrait vivre dans ce genre de conditions et que nous ne devrions pas nous attendre à ce que les membres des Forces armées canadiennes le fassent.

**James Bezan:** Selon votre bureau, est-ce que ces logements auraient été condamnés s'ils étaient situés en dehors de la base?

**Karen Hogan:** Je ne suis pas une experte en matière de logement. Je ne sais pas exactement ce qu'il faut pour condamner un logement. Certains des témoins de l'Agence de logement des Forces canadiennes sont peut-être mieux placés que moi pour répondre à cette question. Je sais que je voudrais que ma famille ait accès à de l'eau potable et à des toilettes fonctionnelles. Je voudrais m'assurer que la structure de l'immeuble est saine. C'est pourquoi certaines de nos conclusions portaient sur la nécessité d'inspecter régulièrement les logements résidentiels et les quartiers. C'est essentiel et cela permet d'assurer un entretien préventif afin de ne pas se retrouver dans une situation où il faut faire des réparations majeures.

**James Bezan:** Est-ce que l'Agence de logement des Forces canadiennes a ses propres lignes directrices pour évaluer la qualité du parc de logements qu'elle gère? Lorsque nous avons rédigé notre rapport au comité de la défense nationale, nous avons recommandé une uniformisation avec les normes civiles. Nous savons que les règlements auxquels vous êtes assujettis sont plus subjectifs que quantitatifs quant à la qualité des logements offerts à nos membres des Forces armées canadiennes. Est-ce que la situation a changé ou est-ce que vous prenez toujours vos propres décisions sur ce qui est bon et ce qui ne l'est pas?

**Paola Zurro:** Les normes de santé et de sécurité que l'Agence de logement des Forces canadiennes suit sont fondées sur le Code national du bâtiment et sur toutes les normes appropriées. Je peux vous assurer que tous les logements résidentiels occupés respectent toutes les normes de santé et de sécurité.

• (1125)

**James Bezan:** Cependant, le code national est inférieur aux normes de la plupart des codes provinciaux.

**Paola Zurro:** Nous utilisons le dernier Code national du bâtiment, et les codes provinciaux se fondent habituellement sur celui-ci.

**James Bezan:** Ou...

**Le président:** Merci, monsieur Bezan. Votre temps est écoulé, j'en ai bien peur. Nous reviendrons à vous plus tard, j'en suis sûr.

Monsieur Osborne, vous avez la parole pour six minutes.

**Tom Osborne (Cape Spear, Lib.):** Merci.

Quelqu'un de la Défense nationale pourrait-il nous en dire plus sur le nombre de logements que vous avez nouvellement acquis, qu'ils soient détenus et exploités par la Défense nationale ou fournis par d'autres sources — des entrepreneurs ou des promoteurs, par exemple — et que vous prévoyez de mettre en stock? Quels sont les chiffres et les échéanciers pour ces logements?

**Paola Zurro:** Depuis l'annonce du budget de 2024, l'Agence de logement des Forces canadiennes s'efforce de réaliser des progrès rapides avec l'urgence que la situation exige.

L'année dernière, nous avons lancé la première phase du programme national de construction de logements, comme la sous-ministre l'a mentionné, dans le but de construire 668 logements. Nous sommes toujours à l'affût d'occasions d'expansion. Notre première phase consiste à livrer 800 logements.

En février, notre ministre a annoncé la phase deux, qui portera le total à 7 500 logements, mais nous ne nous arrêtons pas là. Nous cherchons également d'autres moyens d'en ajouter davantage.

En 2024, nous avons convenu avec Services publics et Approvisionnement Canada de transférer 189 logements à Yellowknife. Nous augmentons et élargissons rapidement notre portefeuille grâce à cet accord à Yellowknife pour soutenir le Nord.

Comme l'a fait valoir la sous-ministre, nous avons également ajouté des logements par l'entremise des programmes d'acquisition à Halifax, à Comox et à Esquimalt. Nous envisageons d'ajouter de plus en plus de logements dans le cadre du programme national d'acquisition au fur et à mesure qu'ils seront disponibles.

Nous examinons également les baux. Nous sommes en train de conclure des baux à Yellowknife pour y ajouter des logements. Nous sommes en train de mettre à jour nos baux à Masset, et nous envisageons de lancer un programme national de location.

Nous envisageons également de mener des projets pilotes. À Trenton, nous venons de réaliser un projet pilote avec des propriétaires dans le cadre duquel les membres des Forces armées canadiennes ont le droit de premier refus pour les logements vacants sur le marché. Nous progressons rapidement.

Jusqu'à présent, au cours des deux derniers exercices, avec les solutions de rechange seulement, nous avons terminé l'année avec près de 200 logements. Cela s'ajoute à notre programme de construction, qui vise à construire 7 500 logements.

**Tom Osborne:** Merci.

Pouvez-vous nous en dire plus et nous communiquer les données sur le nombre actuel de membres des Forces armées canadiennes qui résident sur la base, qui résident à l'extérieur de la base dans des logements des Forces et qui vivent dans des logements qui n'appartiennent pas aux Forces et qui ne sont pas gérés par elles?

**Christiane Fox:** Selon les données dont nous disposons actuellement, environ 60 % des membres ne vivent pas dans les logements des Forces armées canadiennes, environ 16 % y habitent et environ 4 % vivent dans des quartiers... Ils sont donc en formation. Le pourcentage de membres qui utilisent une forme de logement des Forces armées canadiennes serait d'environ 20 %.

**Tom Osborne:** Certains de vos membres veulent peut-être rester sur la base, et d'autres préfèrent chercher un logement privé. Nous comprenons cela. Cependant, avec l'augmentation de la rémunération de nos femmes et de nos hommes qui servent dans l'armée, y a-t-il eu une différence notable en matière d'abordabilité pour ces membres lorsqu'ils cherchent un logement en dehors de celui fourni par les Forces armées canadiennes?

**Christiane Fox:** Tout à fait. Grâce à l'augmentation à la fois des indemnités et de la rémunération, et à une grande partie des avantages sociaux qui ont été annoncés, les membres peuvent rivaliser avec les autres dans le marché de l'habitation et trouver un logement à l'extérieur d'une base, s'ils choisissent de ne pas vivre sur la base. Je pense que l'augmentation des salaires augmente l'accès au marché de l'habitation.

Je ne sais pas si le lieutenant-général Simoneau veut renchérir sur ma réponse.

• (1130)

**Lgén Erick Simoneau (Chef du personnel militaire, ministère de la Défense nationale):** Je peux ajouter qu'on a mentionné plus tôt une liste d'attente de 6 700 noms. Au moment du rapport du BVG, la liste d'attente en comptait 3 700. Récemment, elle en comptait 1 200, alors le nombre de personnes en attente d'unités de logement résidentiel diminue nettement.

Cela dit, il est trop tôt pour établir un lien direct entre ce nombre et l'augmentation salariale, la nouvelle indemnité d'affectation et la rémunération du service militaire, puisque certaines de ces initiatives n'ont pas encore été mises en œuvre. Or, elles représentent certainement un pas dans la bonne direction. Pour répondre à la demande — vous avez entendu le nombre de 10 000 tout à l'heure —, il faut un financement stable et prévisible, que nous avons maintenant, de sorte que les deux fonctionnaires ici présents pourront combler l'écart.

**Tom Osborne:** Le président me dit que j'ai le temps de poser une question brève.

Dans le processus de demande, quand une demande est-elle retirée de la file d'attente? Est-ce lorsqu'un membre retire sa demande de logement auprès des Forces armées canadiennes?

Autrement dit, pourriez-vous clarifier l'exactitude du nombre de personnes sur la liste? Si les membres acquièrent un logement convenable, mais qu'ils ne retirent pas leur demande de la liste, est-il possible que la liste d'attente soit en fait plus longue que le nombre réel de personnes en attente?

**Paola Zurro:** Habituellement, les membres demeurent sur la liste d'attente jusqu'à ce qu'ils avisent l'Agence qu'ils n'ont plus besoin de logement. De plus, avec l'aide de mes bureaux locaux, nous essayons de communiquer avec les membres pour déterminer si la liste d'attente est exacte, mais ce travail se poursuit. Nous essayons de la mettre à jour, mais je ne peux pas vous dire dans quelle mesure elle est exacte à ce stade-ci si les membres n'avisent pas l'Agence.

**Le président:** Merci, monsieur Osborne. Lorsque les députés sont sur une lancée, j'essaie de leur donner du temps supplémentaire s'il leur reste quelques secondes seulement. C'était votre cas, mais je vous en suis reconnaissant. Plus tard, je n'aurai peut-être d'autre choix que de respecter de plus près le temps alloué, mais nous n'en sommes pas encore là.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour six minutes.

**Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ):** Merci, monsieur le président.

Étant donné les circonstances, je remercie particulièrement toute l'équipe technique et l'équipe d'interprétation.

Ma première question s'adresse à Mme Hogan.

D'abord, je vous remercie pour votre rapport. Je vous remercie de mettre en lumière des situations qui, sans votre travail, resteraient dans l'ombre.

L'évaluation des besoins des Forces armées canadiennes est totalement déficiente, selon votre rapport. Une des choses qui me choquent, c'est le fait que l'analyse des marchés locaux du logement s'est basée sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, qui date de plus de 10 ans. Évidemment, depuis, le prix des loyers a explosé partout au Canada.

Dans votre rapport, vous écrivez: « De plus, depuis 2019, des modifications ont été apportées à la rémunération et aux avantages sociaux des membres, ce qui pourrait avoir une incidence sur leur capacité à trouver un logement de taille convenable sur les marchés locaux. »

Si je comprends bien, nos militaires reçoivent une aide financière pour trouver un logement, en tout cas, depuis 2023. Est-ce que celle-ci est-elle adaptée à la réalité du marché, selon vous?

**Karen Hogan:** Je dois admettre que notre audit n'était pas axé sur cet élément clé. Cependant, nous avons vérifié si les Forces armées canadiennes donnaient un appui à leurs membres, et nous avons constaté que les frais de logement étaient plafonnés à 25 % du revenu de l'individu. Alors, oui, le marché va avoir un effet. Nous avons constaté que l'information utilisée pour évaluer les besoins était datée. Il y avait de l'information sur la rémunération datant de 2019 et de l'information sur le marché datant de 2011. Quand on utilise de l'information qui est datée, il est certain que les besoins vont être sous-évalués. Nous avons donc formulé des re-

commandations pour que les Forces armées canadiennes améliorent leur évaluation des besoins.

**Sébastien Lemire:** Merci beaucoup.

Madame Fox, je vous remercie d'être présente aujourd'hui pour nous aider à faire la lumière là-dessus.

Avez-vous été surprise, lorsque la vérificatrice générale vous a annoncé que 32 des 35 bâtiments inspectés avaient besoin de réparations prioritaires? Quelles ont été vos premières actions, par la suite?

• (1135)

**Christiane Fox:** Je vous remercie de cette question.

Lorsque le rapport a été publié au mois d'octobre, j'occupais mes fonctions au Bureau du Conseil privé, mais j'ai pris note du rapport et de ses conclusions. Quand je suis arrivée au ministère, j'ai passé du temps avec l'équipe dès le début, pour mieux comprendre les complexités liées au logement, le plan d'action du ministère et la façon dont nous allons mettre en œuvre les recommandations de la vérificatrice générale.

C'est un défi, étant donné la rapidité avec laquelle il faut agir dans le contexte. Nous essayons d'être créatifs et reconnaissons que nous avons besoin de nouveaux logements, mais il est évident que nous avons besoin de solutions temporaires ainsi que d'investissements pour rénover les logements que nous avons actuellement.

Je dirais aussi que la rigueur du système d'inspection est énormément importante. Il faut avoir la gouvernance et les outils nécessaires pour s'assurer que des inspections ont lieu continuellement.

Alors, effectivement, l'équipe est saisie de l'importance du logement pour notre personnel militaire. Nous allons continuer de travailler au cours des prochaines semaines et des prochains mois. Au-delà de ça, il y a beaucoup d'activités et de conversations avec l'industrie, qui doit être notre partenaire. Même aujourd'hui, il y a une série de conversations virtuelles pour faire avancer les projets de logement au pays.

**Sébastien Lemire:** Merci.

Au Québec, un bilan des infrastructures a été mis en place pour suivre, par exemple, l'état des routes, qui peut évidemment être modifié par le gel et le dégel.

Est-ce que vous avez un tableau de bord ou un document qui permet de cerner facilement les déficits de maintien des infrastructures et de prévoir la suite des choses?

Ensuite, pourriez-vous nous envoyer une mise à jour concernant l'état actuel des 32 bâtiments nécessitant des réparations sur les 35 qui ont été inspectés? Vous pourriez aussi nous envoyer de l'information sur les trois autres, puisque leur état a peut-être empiré depuis et qu'ils ont peut-être aussi besoin de réparations prioritaires.

**Christiane Fox:** Il est certainement important d'avoir des inventaires pour faire des suivis et mieux comprendre l'état de chaque bâtiment, dont ceux qui ont été évalués par la vérificatrice générale, et de la totalité des infrastructures du ministère de la Défense nationale. Effectivement, nous avons besoin de rigueur, de données et de systèmes permettant de produire régulièrement des rapports sur les progrès réalisés. Le ministère s'engage à produire des rapports très précis sur les progrès nécessaires.

**Sébastien Lemire:** J'aimerais évidemment avoir cette information.

Dans le même ordre d'idées, le rapport de la vérificatrice générale parle de 205 logements disponibles et de 3 706 demandeurs.

Pouvez-vous nous dire quel est le portrait actuel et le fournir au Comité?

**Christiane Fox:** Pour répondre à votre première question, oui, nous pouvons fournir l'information au Comité.

Je vais laisser Mme Zurro vous parler des besoins actuels.

**Paola Zurro:** Merci, madame Fox.

Comme l'a mentionné le lieutenant-général Simoneau, les besoins actuels varient, parce que notre liste d'attente varie tout le temps au printemps et à l'été. Normalement, nous recevons beaucoup de demandes, parce que c'est la période où les membres des Forces armées canadiennes sont mutés partout au pays. À partir de l'automne, la liste se stabilise.

Les dernières données indiquent que presque 1 300 personnes vont être mutées et sont toujours sur la liste d'attente à l'échelle nationale. Il y en a encore plus qui ont une résidence dans le marché local et qui aimeraient avoir accès à une résidence militaire. C'est ce qu'on appelle le niveau de priorité 3. Quant aux niveaux de priorité 1 et 2, ils sont attribués aux membres qui font une demande après avoir été mutés et qui doivent déménager ailleurs au pays. C'est notre principale priorité.

En ce moment, comme on l'a déjà mentionné, nous travaillons très fort pour augmenter le portefeuille de l'Agence de logement des Forces canadiennes, et nous publions nos plans chaque année. Nous publions un rapport annuel qui fait état de nos finances et de la distribution de nos fonds, mais aussi de nos projets, c'est-à-dire ce que nous avons fait au cours de l'année et ce qui s'en vient.

La dernière année financière vient de prendre fin et nous sommes en train de préparer notre rapport. Je vous encourage à le regarder, car il contient toutes les informations sur les projets de rénovation, sur les acquisitions et sur le portefeuille, mais aussi sur la façon dont nous dépensons les fonds. La plupart des fonds, soit 84 %, sont réinvestis dans le portefeuille de logements.

• (1140)

**Sébastien Lemire:** Merci beaucoup.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup.

[Traduction]

Nous allons maintenant entamer notre deuxième série de questions, pendant laquelle nous entendrons cinq membres qui disposeront de temps de parole de durées variables.

[Français]

Monsieur Deltell, vous avez la parole pour cinq minutes.

**Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent—Akiwenhrahk, PCC):** Merci, monsieur le président.

Chers collègues, bonjour.

Mesdames et messieurs, soyez les bienvenus à votre comité parlementaire. Permettez-moi de saluer particulièrement le général Simoneau, qui vient de la région de Québec et qui a très bien servi son pays, notamment à titre de commandant d'une unité tactique d'hélicoptères dans les territoires de guerre en Haïti, au Kosovo et en Afghanistan. Merci beaucoup.

Par votre entremise, mon général, je tiens à rendre hommage à tous les hommes et à toutes les femmes qui servent leur pays dans nos armées, que ce soit dans la marine, dans l'aviation ou dans l'armée de terre. Ces hommes et ces femmes mettent leur vie en danger, et c'est pourquoi nous sommes très touchés quand nous voyons un rapport aussi cinglant sur le manque de respect dont on peut faire preuve envers nos hommes et nos femmes en uniforme, et particulièrement envers leurs familles. On parle d'habitation. Ces gens mettent leur vie en jeu et, quand ils reviennent à la maison, on ose à peine parler de maisons, tellement ils peuvent être entassés.

Madame Fox, comment expliquez-vous qu'en 2026, on n'ait pas accès à l'eau courante dans les résidences de nos soldats?

**Christiane Fox:** Je vous remercie de la question.

Nous reconnaissons absolument l'ampleur du défi consistant à s'assurer que les membres des Forces armées canadiennes ont des logements. Il est essentiel que nous abordions les questions importantes que vous avez soulevées, et ce, avec une approche globale. Nous devons nous concentrer sur l'amélioration et la disponibilité des logements, mais aussi sur les services de garde et la rémunération, entre autres. Alors, nous regardons vraiment l'ensemble des services et nous nous assurons d'accélérer l'approbation des plans de construction et d'amélioration des logements. Nous devons corriger les lacunes qui ont été relevées dans le rapport de la vérificatrice générale, et ce, de façon urgente.

**Gérard Deltell:** Madame la sous-ministre, comment expliquez-vous qu'on en soit rendu là? On ne parle pas de quelque chose de nouveau. On parle des habitations de nos soldats. Ce n'est pas quelque chose qui a commencé il y a deux semaines. Ça fait des décennies qu'on est là. Comment se fait-il que la situation se soit dégradée à ce point?

Dans le rapport de Mme Hogan, il est écrit que, sur 40 réparations jugées hautement prioritaires, seulement 2 avaient été réalisées. Ça veut dire que, quand un soldat va au champ pour défendre notre pays, puis qu'il revient à la maison, il y a 90 % de chances que son logement ait besoin de réparations, et c'est la même chose pour sa famille.

Comment se fait-il qu'on ait laissé les choses traîner comme ça pendant des années?

**Christiane Fox:** Le plan d'action du ministère fait que nous prenons la question au sérieux. Nous avons les fonds nécessaires afin de corriger ces problèmes qui, comme vous l'avez dit, ont commencé il y a longtemps. Maintenant, nous avons les fonds nécessaires pour aller de l'avant et appuyer les membres des Forces armées canadiennes. Alors, ça fait absolument partie de nos plans.

**Gérard Deltell:** C'est une très bonne chose de regarder en avant. On sait que le gouvernement se gargarise de ce qu'il dit être le plus gros budget qu'on aura jamais fait. C'est correct, mais ça fait quand même 10 ans qu'il est au pouvoir.

Prenons juste la question de l'évaluation des besoins. Nous savons tous que les besoins ont explosé partout au pays et que nous avons un problème d'habitation. Comment se fait-il que l'information dont l'armée canadienne se sert pour évaluer les besoins remonte à 2011?

Qu'est-ce qui s'est fait au cours des 10 dernières années pour qu'on arrive à un tel gâchis?

**Christiane Fox:** Au cours des dernières années, il y avait des systèmes en place, mais ils n'étaient pas assez rigoureux pour répondre aux besoins. Alors, nous corrigeons les processus, nous mettons en place un plan d'action et nous avons les fonds nécessaires. À l'époque, parfois, on a probablement dû faire des choix concernant les investissements du ministère, qui ne répondaient peut-être pas à tous les besoins au pays. Maintenant, il y a des investissements pour les militaires, et c'est à nous de nous assurer de travailler pour améliorer la situation du logement au pays.

• (1145)

**Gérard Deltell:** Il est sûr que ça ne peut pas être pire.

Mon général, vous côtoyez quotidiennement les hommes et les femmes qui travaillent dans l'aviation, et vous êtes aussi en contact avec les gens de l'armée de terre. Vous étiez à Valcartier. Alors, oui, il y a des gens de l'aviation, mais également des gens de l'armée de terre.

Quels problèmes avez-vous constatés au cours des 10 dernières années dans le cadre de vos fonctions? Vous êtes évidemment un haut gradé de l'armée, et nous en sommes très fiers. Quels sont les témoignages que vous avez reçus de nos aviateurs, de nos militaires et de nos marins qui ont des problèmes d'habitation?

**Lgén Erick Simoneau:** Je vous remercie de la question.

Les Forces armées canadiennes, comme force de dernier recours, et le ministère vont toujours accorder la priorité aux opérations, que ce soit à l'étranger ou au pays, pour s'assurer de bien soutenir la population canadienne. Souvent, nous le faisons aux dépens de nos propres membres, lorsque nous atteignons la limite des budgets qui nous sont alloués.

Présentement, ce qui fait qu'on a besoin d'investissements pour les résidences, c'est que nous déplaçons beaucoup nos membres, avec leur famille, au Canada et ailleurs dans le monde. J'ai côtoyé des familles, et j'en côtoie toujours.

C'est problématique pour elles de devoir se déplacer beaucoup, parce qu'il devient très difficile de rentabiliser une maison. On la vend souvent trop tôt, avant qu'elle puisse prendre de la valeur, malgré les améliorations qu'on a pu y apporter. Ensuite, il y a aussi le fait qu'on a de la difficulté à avoir accès aux garderies, comme ça a été mentionné plus tôt. Souvent, dans les premiers moments d'un déploiement, on doit prendre des décisions impliquant des milliers de dollars, comme l'acquisition d'une maison, qui sont basées sur un seul salaire, parce qu'on ne peut pas garantir le second, surtout au début de la période de mutation.

C'est ce qui fait que c'est une situation un peu unique. C'est pourquoi il est important d'offrir de la flexibilité aux membres. Il s'agit des 10 000 logements dont vous avez entendu parler, soit 7 500 nouvelles constructions et 2 500 solutions locatives dans les marchés locaux. Ça va réinjecter de l'argent dans les marchés locaux. C'est très positif, et je pense que c'est très bien accueilli par nos membres.

**Le président:** Merci beaucoup.

[Traduction]

La parole est maintenant à Mme Yip.

Vous avez la parole pendant cinq minutes.

**Jean Yip (Scarborough—Agincourt, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Nous sommes très reconnaissants du service et des sacrifices des membres des Forces armées canadiennes, et c'est pourquoi le rapport revêt une telle importance.

Ma première question s'adresse au lieutenant-général Simoneau.

Vous avez décrit certains des besoins uniques rattachés au service militaire. Pourriez-vous entrer dans les détails, sachant que les membres doivent être prêts à déménager partout où ils sont déployés? Que fait-on pour faciliter ces déménagements?

**Lgén Erick Simoneau:** Je vous remercie de la question.

Je vais diviser ma réponse en deux catégories, si je puis m'exprimer ainsi. Nous discutons des unités de logement résidentiel, qui sont destinées aux membres et à leurs familles. Comme je l'ai mentionné plus tôt, lorsque des décisions entourant une rotation sont prises, les membres doivent se préparer à toucher un seul revenu familial, et l'offre de logements devient donc vraiment importante.

J'aimerais également souligner que, au fur et à mesure que nous grossissons les rangs des Forces armées canadiennes, contrairement à la perception des médias sociaux et de la population, nous attirons des recrues au sein de notre organisation. Nous avons éprouvé des difficultés dans le traitement des candidatures, mais nous les réglons en ce moment même.

Cependant, le facteur qui limite réellement la croissance des Forces armées canadiennes à l'heure actuelle est la deuxième catégorie de logements: les logements dans les bases. Il me faut des lits. Il me faut de l'espace pour accueillir des lits et des logements pour les membres participant aux formations de base à Saint-Jean et à Borden, par exemple.

On voit très bien au respect de cette exigence. Mon collègue, M. Hammerschmidt, travaille à la reproduction de la moitié de la grande mégastructure de Saint-Jean-sur-Richelieu sous une autre forme à Borden, par exemple, et ce n'est que pour la formation de base. Si nous n'investissons pas dans les logements dans les bases, nous ne serons pas en mesure de faire croître les FAC, mais nous y travaillons.

Je voulais m'assurer de parler des deux types d'exigences.

• (1150)

**Jean Yip:** Madame Fox, étant donné que 6 300 membres s'ajoutent aux forces armées, l'accélération de la stratégie sur le logement suffira-t-elle pour les accueillir?

**Christiane Fox:** C'est exactement la raison pour laquelle la souplesse est le mot d'ordre. La stratégie que nous déployons prévoit de ne pas perdre de vue et de prioriser les nouvelles constructions — les 7 500 unités —, mais nous devons trouver des idées créatives pour bonifier cette offre. Pour ce faire, il faut acheter des locaux commerciaux pour offrir plus d'options de logement militaire. Il nous faut aussi analyser l'évolution continue de nos plans de recrutement, afin de déterminer comment aligner l'augmentation du personnel sur les besoins.

Je pense également que nous devons faire preuve de créativité avec les logements modulaires et d'autres types d'innovations pour accélérer la construction. Oui, le plan est au diapason, et nous travaillons en étroite collaboration pour déterminer, à mesure que les rangs de l'armée grossissent, l'offre du parc de logements et les moyens créatifs nous permettant de répondre à la demande.

**Jean Yip:** Quels sont certains de vos moyens créatifs dans les partenariats privés?

**Christiane Fox:** Ces autres solutions consistent vraiment à miser sur ces partenariats pour les unités de logement résidentiel. J'ai parlé d'Esquimalt. Nous y avons 37 logements, ainsi que 140 à Dartmouth. Nous examinons comment le ministère de la Défense nationale peut accélérer l'approvisionnement afin d'accéder au marché et d'en tirer parti. Les partenariats nous permettent d'offrir des options de logement plus immédiates et de diminuer une partie des besoins.

Il est question de Yellowknife et de Masset. Nous nous installons à des endroits partout au pays. Nous déployons du personnel à ces sites, mais nous examinons d'autres options d'endroits pour voir comment nous pouvons répondre à la demande au fur et à mesure qu'elle se présente.

Les endroits où nous construirons des logements ne se limiteront pas nécessairement à ceux que nous mentionnons aujourd'hui, mais voilà les progrès que nous avons réalisés jusqu'à présent.

Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose, madame Zurro.

**Paola Zurro:** Oui. Je mentionnerais aussi l'initiative « Projets exploratoires à double usage » annoncée dans le budget de 2024. Le ministère se servira de terres sous-utilisées pour appeler le secteur privé à construire des logements pour les membres des Forces armées canadiennes et les Canadiens.

La construction dans trois villes a été annoncée: à Toronto, à Esquimalt et à Halifax. Nous nous préparons à en tirer parti. Nous avons déjà embauché des courtiers qui travailleront avec le secteur privé afin qu'il construise, exploite et entretienne toutes les maisons. D'autres étapes seront bientôt franchies en ce sens.

**Le président:** Merci beaucoup.

Votre temps est écoulé, madame Yip.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Sébastien Lemire:** Merci, monsieur le président.

Madame Fox, j'aimerais parler de la situation à Québec. À Valcartier, la construction de nouveaux logements est bien accueillie par la municipalité. Cependant, le développement des services est un problème pour la municipalité de Shannon. La mairesse, Sarah Perreault, faisait état le mois dernier du fait que l'évaluation du territoire de la base militaire était de 7 % inférieure à la valeur établie par la Ville.

Comment expliquez-vous la différence entre l'évaluation de votre ministère et celle de la Ville, et est-ce que vous allez tenter de régler ce problème?

**Christiane Fox:** Oui. Nous travaillons de près avec la municipalité, mais Mme Zurro peut vous fournir plus de précisions sur cette question.

**Paola Zurro:** Si je comprends bien la question, elle concerne l'évaluation de nos logements et la différence entre les logements militaires et les logements de la municipalité. Est-ce que c'est bien cela?

**Sébastien Lemire:** Non, elle concerne davantage l'évaluation foncière. Il s'agit de la différence entre la valeur que la municipalité de Shannon s'attend à recevoir de la part des Forces armées canadiennes et ce que vous payez réellement.

**Paola Zurro:** Pour l'instant, il est encore trop tôt pour donner un chiffre, parce que nous commençons la planification pour les 1 000 logements, environ, qui vont être construits. Nous n'avons pas encore les plans et les dessins. Cependant, il est sûr que nous allons continuer de travailler avec la municipalité une fois que nous aurons les plans. Nous allons aussi travailler pour la soutenir.

**Sébastien Lemire:** Merci. On ne voudrait pas que cette situation ait des conséquences dommageables, évidemment, parce que les municipalités ont déjà beaucoup de défis.

Est-ce qu'il serait possible d'obtenir la répartition des sommes consacrées au maintien, à l'entretien et à la rénovation des logements, par province et par base, dans votre nouvelle planification? Plus particulièrement, j'aimerais connaître l'état des logements des bases militaires au Québec. Vous pourriez nous envoyer ça par écrit.

Madame Fox, vous avez récemment fait une annonce sur la construction de logements d'une ou deux chambres. Par contre, j'aimerais savoir comment vous avez analysé les besoins. Qui a dressé ce portrait? Est-ce qu'on tient compte de la volonté de recruter de nouveaux militaires? Est-ce que ce sont nécessairement de jeunes célibataires? Est-ce que des gens plus vieux pourraient être intéressés?

Est-ce que vous pourriez remettre au Comité cette analyse, ainsi que les besoins relatifs au parc immobilier actuel?

• (1155)

**Christiane Fox:** Oui. C'est une très bonne question. Il y a une évaluation et des outils dont nous nous servons pour déterminer quels sont les besoins actuels. Évidemment, il faut avoir une variété d'options, mais nous regardons les données des cinq dernières années, puis nous regardons le profil des individus qui sont recrutés pour déterminer les besoins. Nous pouvons faire parvenir au Comité plus de détails à cet égard, mais il y a une méthodologie.

**Sébastien Lemire:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup.

[Traduction]

C'est maintenant le tour de M. Kuruc. Vous avez la parole pendant environ cinq minutes.

**Ned Kuruc (Hamilton-Est—Stoney Creek, PCC):** Merci à tous de comparaître devant nous. Je vous remercie de votre présence.

Madame Fox, j'aimerais revenir à vous. Vous avez mentionné le rapport sur l'éthique. Dans votre réponse à mon collègue et dans certains des reportages que j'ai lus depuis vendredi, vous n'avez pas vraiment reconnu avoir commis de fautes professionnelles ou d'erreurs. Est-ce parce que vous croyez que votre conduite respectait les lignes directrices du gouvernement en matière de diversité, d'équité et d'inclusion dans la fonction publique fédérale?

**Christiane Fox:** Comme je l'ai dit plus tôt, je prends la question très au sérieux. Je crois que j'avais de bonnes intentions. Or, à titre de dirigeante, je réfléchis beaucoup à la façon d'apporter un changement et au fait que cette réflexion importe tout autant que le changement en tant que tel.

L'ensemble de mes actions en matière de diversité et d'inclusion ne se résume pas du tout à cette situation particulière. Dans tous les postes que j'ai occupés, j'ai mis la diversité au premier plan. J'ai apporté des changements systémiques, comme l'inclusion de l'appel à l'action dans les ententes de rendement des cadres, la promotion des talents et l'examen des données au sein du ministère pour cerner les lacunes et les défis.

Certains des ministères où j'ai travaillé, comme Services aux Autochtones Canada et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, se heurtent à des obstacles systémiques et à une résistance au changement.

Comme dirigeante, ces questions me tiennent sincèrement à cœur. Il est important de donner l'exemple. Je dois réfléchir aux répercussions de mes décisions. Je prends la situation extrêmement au sérieux.

**Ned Kuruc:** C'est de bonne guerre. Je vous remercie de la réponse.

Le candidat en question ne parlait pas français, ne connaissait pas les logiciels, n'avait aucune expérience au gouvernement et manquait d'expertise. Encore une fois, vous n'avez toujours pas reconnu avoir commis de fautes professionnelles ou d'erreurs de jugement.

Vous n'avez pas à répondre à cette question si vous ne le voulez pas, mais je trouve la situation très préoccupante, parce que vous êtes maintenant responsable d'un portefeuille qui doit avancer. Nous sommes ici pour collaborer en ce sens. Votre réponse à mon collègue était un peu déconcertante, parce que vous avez utilisé le mot « continuerai ». Votre réponse était adéquate, mais encore une fois, si vous ne reconnaissez pas avoir commis de fautes professionnelles ou d'erreurs, la population canadienne voudra savoir ce que vous allez faire pour la suite des choses.

**Christiane Fox:** Un camarade de classe avec qui je suis allée à l'université il y a 25 ans a communiqué avec moi parce qu'il souhaitait sincèrement travailler pour la fonction publique fédérale. Le sous-ministre adjoint responsable du programme m'avait demandé de lui transmettre les curriculum vitae reçus pour cette équipe en particulier. Ce candidat avait de l'expérience dans le service à la clientèle, qui est une faiblesse au gouvernement. Nous n'excillons pas en service à la clientèle, et dans l'équipe en question, le problème était flagrant. J'ai analysé l'intérêt du candidat et l'écart à combler, ainsi que les données de nos ministères sur les employés étant des hommes noirs, et j'ai décidé d'aiguiller la personne, comme on me l'avait demandé.

Bien entendu, je dois réfléchir à mes actions dans ce contexte particulier. Je dois réfléchir au rôle que j'occupe et je dois me demander s'il est préférable d'apporter des changements différemment. Dans ce dossier, j'essayais d'améliorer une équipe sous-performante au sein du ministère qui occupait une grande partie de mon attention.

• (1200)

**Ned Kuruc:** Je comprends, mais le candidat ne parlait pas français. Pour les services et les communications, c'est une compétence essentielle sur la Colline.

Je vais en rester là. Merci beaucoup.

J'ai terminé, monsieur le président. Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je vais maintenant passer à M. McKinnon. Vous avez la parole pendant cinq minutes.

**Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par Mme Hogan.

Vous avez mentionné avoir examiné trois bases. Pourriez-vous me dire lesquelles?

**Karen Hogan:** Nous avons visité trois bases pour englober la Marine, l'armée et la force aérienne. Nous nous sommes rendus à Esquimalt en Colombie-Britannique, à Gagetown au Nouveau-Brunswick et à Trenton en Ontario. Ces bases comptent environ 45 bâtiments dans lesquels on trouve des logements, et nous avons examiné un échantillon de 35 bâtiments. C'est ainsi que nous avons constaté que 32 de ces 35 bâtiments avaient besoin d'au moins une réparation majeure.

**Ron McKinnon:** Diriez-vous que vos données tirées de ces bases sont assez représentatives de la situation générale?

**Karen Hogan:** Je vais voir si M. Smith peut compléter ma réponse, mais je peux vous décrire brièvement les trois bases. L'âge moyen des bâtiments était d'environ 60 ans. Environ 20 % d'entre eux n'avaient pas été inspectés dans les délais requis.

Cela vous donne une idée des trois bases, mais je vais voir si M. Smith veut ajouter quelque chose.

**Stuart Smith (directeur, Bureau du vérificateur général):** C'est avec plaisir que je renchérirai sur la réponse.

Les données que nous avons analysées sur les conditions dans ces bases reflètent sans contredit la situation à ces trois endroits. En outre, nous avons choisi les bases en tenant compte de facteurs tels que la répartition géographique des bases des Forces armées canadiennes; nous avons inclus l'armée de terre, la Marine et la force aérienne; et nous avons discuté avec les FAC pour déterminer quelles bases nous donneraient un portrait représentatif de la situation globale.

Nous sommes tout à fait disposés à affirmer que les résultats observés dans ces bases sont représentatifs des logements à d'autres sites des FAC.

**Ron McKinnon:** D'accord. Merci.

Je remarque également que cette étude a été réalisée, je crois, de mars 2024 à avril 2025. C'était il y a un an. Savons-nous si la situation a pu changer, s'améliorer ou empirer?

**Karen Hogan:** La période visée par notre audit était d'avril 2023 à mars 2025. Nous avons publié le rapport en octobre 2025. Effectivement, je reconnais qu'une année entière s'est écoulée depuis que nous nous sommes penchés sur la situation. En octobre, nous avons eu une petite mise à jour. Nous avons constaté qu'il y avait moins de logements disponibles qu'à la fin du mois de mars.

Les deux organisations ici présentes peuvent vous donner des informations beaucoup plus à jour.

**Ron McKinnon:** Merci.

Madame Fox, lorsque les membres des FAC sont affectés à une nouvelle base, s'attend-on généralement à ce qu'ils s'hébergent dans le marché environnant, ou à ce qu'ils s'hébergent sur la base?

**Christiane Fox:** Nous répondons aux besoins qui se présentent. Je pense que les militaires font des choix, à savoir s'ils préfèrent un logement sur la base ou un logement résidentiel à l'extérieur de la base. Le logement lors d'une formation est différent. Les membres doivent se loger pour suivre la formation obligatoire, mais ils ont le choix. À l'heure actuelle, environ 16 % des membres choisissent des logements résidentiels des FAC.

**Ron McKinnon:** À un endroit comme Esquimalt, on trouve des options à Victoria, Sidney et dans toute cette région. Il y a une grande offre dans le marché des résidences. À un endroit comme Yellowknife, c'est une tout autre paire de manches. Quelle incidence ces réalités ont-elles sur vos décisions et sur la planification des résidences?

**Christiane Fox:** C'est très juste. Chaque endroit a ses propres conditions de marché. Dans ce contexte, nous avons recours aux allocations de logement.

L'examen des sites où les forces armées doivent construire des logements dépend en grande partie de l'offre de logements dans une région donnée. C'est ce qui explique le caractère essentiel du partenariat avec Yellowknife, compte tenu du manque de logements à l'époque, ainsi que nos investissements considérables actuellement dans les infrastructures à Yellowknife pour des installations polyvalentes des FAC — pour notre Force opérationnelle interarmées du Nord.

Nous étudions les conditions du marché, la disponibilité de logements et les besoins. Où allons-nous déployer les forces armées? Comment pouvons-nous faire concorder la Stratégie nationale sur le logement avec les réalités de ces endroits? Il ne fait aucun doute que nous examinons la question sous l'angle géographique avant de prendre des décisions sur les divers projets de construction.

• (1205)

**Ron McKinnon:** Je ne sais pas si c'était vous, mais quelqu'un a parlé de 189 logements à Yellowknife. Cela semble beaucoup pour Yellowknife, mais nous devons un jour atteindre 10 000 logements. Nous n'y arriverons jamais si nous en construisons 200 par-ci, par-là.

Comment pouvons-nous y arriver? Qui est responsable? Qui doit être tenu responsable du respect de cette exigence?

**Christiane Fox:** Vous avez tout à fait raison de dire qu'il faut une stratégie à plusieurs volets. Concernant les investissements importants, 800 nouveaux logements seront construits à divers endroits. De plus, nous avons plusieurs sources de financement. Pour vous donner un ordre de grandeur, nous devons construire 1 000 logements à Gagetown, Valcartier, Kingston, Petawawa et Edmonton, et probablement 500 à Halifax, Trenton et Esquimalt. Il y a une combinaison de nouvelles constructions et de mise à l'échelle avec des solutions rapides afin d'offrir des logements immédiatement. Vous savez, 37 logements, ce n'est pas beaucoup, mais c'est important pour les besoins actuels, et cela nous donne un peu de marge de manœuvre.

Il existe certainement diverses stratégies pour répondre à ce besoin croissant.

**Ron McKinnon:** À qui devons-nous demander des comptes pour veiller à ce que cela se fasse?

**Christiane Fox:** C'est l'Agence de logement du ministère de la Défense nationale.

**Le président:** Merci.

Votre temps est écoulé, monsieur McKinnon, mais vous aurez d'autres occasions plus tard, si vous avez des questions complémentaires.

Nous allons commencer notre troisième tour. Encore une fois, nous aurons cinq députés, et leur temps de parole variera.

Monsieur Stevenson, vous allez commencer. Vous avez cinq minutes.

**William Stevenson (Yellowhead, PCC):** Merci à tous nos témoins. Je vous remercie d'être venus et je tiens bien sûr à saluer les efforts déployés par nos forces armées au service de notre société.

Je vais commencer par Mme Hogan.

Concernant l'audit, vous avez dit que certaines choses ne s'étaient pas améliorées. S'agissait-il davantage d'un processus qui faisait défaut, ou plutôt d'un manque de suivi de ce processus? Diriez-vous que le ministère a un processus d'évaluation des logements adéquat lui permettant de dire: « Voici notre évaluation, et voici nos besoins », mais qu'il n'a tout simplement pas fait de suivi, ou est-ce que le processus lui-même ne permet pas de déterminer les besoins?

**Karen Hogan:** L'absence de renseignements fiables sur le nombre de logements et l'état des logements résulte de nombreux facteurs. Beaucoup de bases gèrent cela elles-mêmes. Il faut une vue d'ensemble pour pouvoir décider comment utiliser les ressources limitées dont on dispose.

Pour nous, il était difficile de savoir où se faisait le suivi de l'entretien des unités de logement résidentiel et des quartiers, en raison de la méthode de budgétisation du MDN pour l'entretien et les réparations. Cela se fait à l'échelle de l'organisation. Il n'était donc pas possible de cibler un endroit précis et demander des explications pour les dépenses, le cas échéant, pour ces logements. Le budget du ministère pour les réparations était d'environ 2 %, mais il n'a pas tout dépensé. Il faudra discuter avec le MDN pour savoir pourquoi il n'a pas dépensé tout le budget alloué.

Des évaluations ont été faites, mais nous avons constaté que les inspections requises n'ont pas été effectuées pour 26 % des unités de logement résidentiel et 20 % des quartiers. Cela signifie que beaucoup de choses ont été faites, mais sans un portrait global, on ne connaît pas les besoins réels. Comment peut-on financer cela et déterminer comment affecter les ressources limitées?

**William Stevenson:** Aviez-vous d'autres recommandations pour améliorer le processus, outre d'avoir un portrait d'ensemble, étant donné qu'on ne peut pas simplement ajouter 200 logements ici et là, comme on l'a dit? Il nous faut une stratégie nationale.

Diriez-vous que vos recommandations ont été acceptées et que nous avons désormais un plan avec des chiffres précis et des dates précises, au lieu d'un nombre total de 10 000 logements? Aurons-nous 200 logements d'ici la fin juin et 2 000 logements de plus d'ici la fin de l'année? Il nous faut des dates pour savoir quand cet objectif doit être atteint.

• (1210)

**Karen Hogan:** Toutes nos recommandations ont été acceptées, mais dans notre rapport, comme vous pouvez l'imaginer, nous accordons au ministère un temps limité pour répondre. Le Comité joue un rôle important à cet égard. Les représentants du ministère vous présentent un plan d'action très détaillé lorsqu'ils comparaissent ici, et je m'attends à ce que cela comprenne des dates et des produits livrables précis afin que vous puissiez demander des comptes au ministère.

L'important, par rapport à mes recommandations, c'est que depuis que je suis vérificatrice générale, j'ai tendance à ne pas simplement recommander à un ministère de faire ce qu'il s'est engagé de faire, car après tout ce travail, le ministère pourrait simplement dire qu'il continuera à faire ce qu'il faisait déjà. Nous essayons vraiment de favoriser un changement qui, nous l'espérons, contribuera à améliorer le fonctionnement à l'avenir. De manière générale, vous ne verrez pas de recommandations disant simplement: « Inspectez vos bâtiments, comme vous l'avez dit. »

**William Stevenson:** Merci.

Ma prochaine question s'adresse au lieutenant-général Simoneau.

Vous avez mentionné le manque de formation. Vous avez dit que vous devez utiliser les quartiers de service et que notre objectif est d'accroître nos effectifs militaires et d'ajouter du personnel. Le nombre de logements disponibles sera-t-il un facteur limitatif? Par quoi faut-il commencer? C'est mettre la charrue devant les bœufs. Recruterons-nous du personnel en évitant de les loger dans des tentes avant leur formation, ou faut-il d'abord s'attaquer à la question du logement? Je pense que nous avons besoin de ces effectifs supplémentaires, alors nous devons aussi les loger.

Quel plan envisagez-vous, et quel sera le facteur limitatif?

**Lgén Erick Simoneau:** Merci. C'est une excellente question. Le facteur limitatif, c'est qu'il nous faut, juste pour l'instruction de base, 2 000 quartiers — des lits — pour accueillir les recrues. C'est la priorité, avant l'autre...

**William Stevenson:** Avez-vous un échéancier vous indiquant que la situation sera adéquate pour le nombre de recrues prévu d'ici un an ou deux?

**Lgén Erick Simoneau:** Le CEMD m'a confié le mandat de porter l'effectif de la Force régulière à 71 500 membres d'ici avril 2029, et c'est mon objectif. L'effectif était de 63 000 il y a quatre ans. Nous avons comblé l'écart grâce au recrutement de 2 000 membres l'an dernier et de 2 000 cette année. Notre effectif est de 67 000 au moment où l'on se parle. Donc, nous sommes en bonne voie d'atteindre cet objectif.

**Le président:** Je crains que votre temps ne soit écoulé, monsieur Stevenson. Vous aurez l'occasion de reprendre la parole plus tard.

Madame Sudds, bienvenue au Comité des comptes publics. Vous avez la parole pour cinq minutes.

**L'hon. Jenna Sudds (Kanata, Lib.):** Merci. C'est un plaisir d'être ici.

Comme on l'a brièvement évoqué dans les questions précédentes, on s'est engagé à renforcer la présence des Forces armées canadiennes dans l'Arctique et dans le Nord, ce qui m'amène à poser deux questions. Premièrement, pouvez-vous nous dire quel est le plan pour veiller à avoir suffisamment de logements dans l'Arctique et dans le Nord pour répondre à la croissance? Deuxièmement, je pense aux répercussions d'une présence accrue dans le Nord sur les

infrastructures locales, et je me demande s'il existe un plan d'aide à cet égard. Habituellement, ces questions relèvent des municipalités, mais y a-t-il un plan pour garantir des investissements adéquats dans les infrastructures locales?

**Christiane Fox:** Merci de la question, monsieur le président.

Je dirais que d'importants investissements seront faits dans nos trois territoires en raison de la priorité accordée à la souveraineté et à la défense de l'Arctique. Le premier ministre a annoncé des investissements de 32 milliards de dollars, ce qui est en bonne partie lié aux capacités militaires. Toutefois, pour répondre à votre question, nous consacrons beaucoup de temps à travailler avec les gouvernements territoriaux, les organisations inuites, les Premières Nations et les Métis afin de bien cerner les répercussions, comme vous l'avez souligné.

Outre les capacités militaires, ces investissements accrus présentent certains avantages, comme l'évaluation des besoins en énergie et en infrastructure pour la défense, ce qui peut aussi être utile aux collectivités. Quelles sont les améliorations du réseau du système de traitement des eaux usées requises pour soutenir les collectivités et les forces armées? Que pouvons-nous faire pour les infrastructures de services à large bande et de connectivité?

Il sera non seulement primordial d'avoir des plans, mais aussi de nous asseoir et d'en discuter avec les dirigeants du Nord pour nous éclairer dans la prise de décisions. Nous avons mené de nombreuses consultations. Nous allons continuer à en faire davantage, surtout à l'approche des étapes de planification et de passation de marchés. Ensuite, au sein du gouvernement, nous travaillerons avec le Bureau des grands projets, qui fera également des investissements.

La complexité de la construction des infrastructures est l'un des défis. Dans le Nord, il est encore plus difficile — en raison des compétences et de la disponibilité de la main-d'œuvre — d'atteindre nos objectifs. Il s'agit d'une véritable occasion pour le pays, mais pour réussir, nous devons vraiment nous laisser guider par les habitants du Nord.

• (1215)

**L'hon. Jenna Sudds:** Merci beaucoup. Il s'agit en effet d'une occasion en or pour le Nord, à mesure que nous allons de l'avant.

Nous avons abordé la question brièvement, mais nous pourrions parler davantage des méthodes novatrices que nous envisageons pour construire des logements à grande échelle rapidement. Y a-t-il un plan propre aux régions nordiques, comme des solutions modulaires, ou d'autres méthodes qui nous permettraient d'atteindre ces objectifs le plus rapidement possible?

**Christiane Fox:** Oui, tout à fait. Des discussions sont en cours concernant... Nous avons eu une discussion avec une équipe du gouvernement du Nunavut au sujet de logements modulaires envisagés pour certaines collectivités pour savoir si cela pourrait être une solution pour le MDN. Nous devons déterminer le nombre de logements requis. Nous devons examiner les progrès d'autres initiatives, comme Nunavut 3000, qui est un engagement à construire plus de logements au Nunavut. Nous devons nous réunir pour discuter, mais nous sommes certainement ouverts à diverses méthodes de construction plus rapides, notamment la construction modulaire. Le préfabriqué est une autre solution.

**L'hon. Jenna Sudds:** Les représentants de Construction de Défense Canada ne sont pas ici aujourd'hui, mais cet organisme participe-t-il à ces discussions?

**Peter Hammerschmidt (sous-ministre adjoint, Infrastructure et environnement, ministère de la Défense nationale):** Oui, absolument. Construction de Défense Canada est l'un de nos principaux partenaires. En fait, c'est notre organisme d'approvisionnement. Il attribue les contrats de construction et en assure la gestion pour veiller à ce qu'ils soient complétés à temps et selon l'échéancier prévu et qu'ils satisfont aux normes. Nous sommes fortement intégrés à CDC pour toutes nos activités de construction.

**L'hon. Jenna Sudds:** Je ne me souviens pas qui en a parlé — je suis désolée —, mais je vais changer légèrement de sujet pour parler du programme pilote de Trenton. Je crois que cela a été mentionné. Il est parfaitement logique que les Forces armées canadiennes aient le droit de premier refus.

Pouvez-vous parler de l'origine de ce programme et des progrès réalisés à ce jour pour en tirer parti?

**Paola Zurro:** C'est une idée que l'Agence a commencé à explorer lorsque nous avons appris que l'armée de l'air l'utilisait pour les pistes d'atterrissage. Elle détient le droit de premier refus pour l'utilisation des pistes d'atterrissage. Nous avons pensé que cela pourrait également s'appliquer au logement.

Puisque nos membres n'ont parfois qu'une semaine pour trouver un logement, c'est très difficile. Les maisons ne sont pas nécessairement disponibles la semaine où ils viennent avec leur famille pour chercher une maison.

Le concept a évolué pour devenir un droit de premier refus, ce qui signifie que nous collaborons avec les propriétaires pour nous assurer que ces maisons restent disponibles pour les membres des Forces armées canadiennes. En ce sens, l'Agence s'engage à conserver les maisons à certaines périodes de l'année, si une famille est partie et que la famille suivante n'arrive qu'un ou deux mois plus tard. Nous nous engageons à travailler avec les propriétaires. Nous serons responsables des logements vacants pour veiller à ce qu'ils demeurent disponibles pour les membres des Forces armées canadiennes et leur famille.

Nous avons commencé à petite échelle, car c'est un projet pilote. Au départ, nous avions accès à 10 logements. Le contrat prévoit un maximum de 75 logements. Lorsqu'un logement se libère, le propriétaire communique avec l'Agence. Nous confirmons alors si nous voulons d'autres logements, selon notre liste d'attente.

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé.

[Français]

Nous passons maintenant à M. Lemire, qui participe au moyen de l'application Zoom, pour deux minutes et demie.

**Sébastien Lemire:** Merci, monsieur le président.

Monsieur Hammerschmidt, je vais poser à nouveau ma question de tout à l'heure par rapport à la situation de la base de Valcartier et de la municipalité de Shannon, parce que nous sommes allés revoir l'interprétation et que quelques éléments, selon moi, ont été mal interprétés. Dans l'interprétation, on a parlé d'évaluation foncière, mais je voulais parler de taxe foncière.

La mairesse, Sarah Perreault, a dit le mois dernier que l'évaluation du territoire de la base était de 7 % inférieure à celle de la Ville. Évidemment, on parle de taxe foncière.

Comment expliquez-vous cette différence et comment allez-vous régler le problème? Pour une municipalité, ces sommes sont importantes pour développer des services autour de la municipalité. Com-

ment allez-vous combler l'écart entre leur évaluation et votre évaluation?

• (1220)

**Peter Hammerschmidt:** Merci beaucoup, c'est une excellente question.

Bien sûr, il est tellement important de déterminer exactement les taux de taxation. C'est un processus que nous suivons avec Services publics et Approvisionnement Canada. Nous sommes en train de planifier le nombre de logements que nous allons construire. Quand nous saurons exactement le nombre de logements que nous allons construire et les endroits où nous allons les construire, et que nous aurons commencé le processus, nous allons travailler avec Services publics et Approvisionnement Canada et avec la Ville pour déterminer exactement les taux pour le paiement versé en remplacement des taxes.

**Sébastien Lemire:** Est-ce que cette situation se répercute dans d'autres municipalités? Est-ce que vous savez s'il y a d'autres municipalités, au Québec ou ailleurs, qui vivent une disparité entre le montant prévu et le montant réel? Est-ce que ces frictions sont courantes? Est-ce que c'est une façon de faire des économies de bouts de chandelle sur le dos des municipalités, qui sont déjà asphyxiées avec toutes les nouvelles demandes, particulièrement en matière de construction de logements?

On sait que Maisons Canada est censée être fantastique, mais Maisons Canada n'apporte pas d'égouts et d'infrastructures aux municipalités. Donc, c'est un échec en partant. Est-ce que vous êtes aussi dans cette lignée?

**Peter Hammerschmidt:** Oui, c'est rare, mais il y a des cas dans notre municipalité. Cependant, notre politique est d'être un bon voisin. Donc, nous n'essayons pas de réduire le paiement versé en remplacement des taxes, parce que nous voulons appuyer les municipalités et toute l'infrastructure qui est nécessaire pour nous appuyer.

**Sébastien Lemire:** Parfait, merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons au prochain intervenant.

[Traduction]

Monsieur Bezan, vous avez la parole pour cinq minutes.

**James Bezan:** Merci.

Madame Hogan, au paragraphe 62 de votre rapport, vous recommandez que la Défense nationale évalue ses politiques relatives au logement et leurs répercussions sur le maintien en poste, en particulier pour les militaires de longue date. Dans sa réponse à cette recommandation, la Défense nationale indique qu'il faudra attendre à décembre 2027 pour l'élaboration de politiques visant l'augmentation du parc de logements.

Est-ce assez rapide, étant donné la pénurie et l'urgence de maintenir les effectifs?

**Karen Hogan:** Si j'étais un militaire en attente, je vous dirais que ce n'est pas assez rapide.

**James Bezan:** Je comprends cela.

Dans son propre rapport sur l'évaluation du maintien en poste dans les Forces armées canadiennes, qui aborde tous les sujets, des médecins aux services de garde en passant par le logement, le ministère indique que 9,4 % des militaires de grades inférieurs sont prêts à quitter les Forces. Si le ministère prend deux ans pour évaluer la politique, risquons-nous de perdre jusqu'à 20 % de notre effectif des Forces armées canadiennes?

Je vais demander à la vérificatrice générale si elle a des réflexions à ce sujet, puis je demanderai aux représentants du ministère et des Forces armées canadiennes de répondre.

**Karen Hogan:** Il m'est difficile de réfléchir à cette question. Je sais que s'il faut deux ans pour mettre à jour une politique, il ne se passera rien entretemps. J'espère que cela se fera simultanément ou beaucoup plus rapidement.

**James Bezan:** Voulez-vous répondre, lieutenant-général?

**Lgén Erick Simoneau:** Oui, si vous le permettez. Merci.

**James Bezan:** Vous êtes le chef du personnel militaire.

**Lgén Erick Simoneau:** Je dirais que l'élaboration des politiques se fait rarement en vase clos. Cela se fait toujours en parallèle avec des mesures concrètes, d'où les projets pilotes. Nous affinons les politiques et les mettons à l'essai au fur et à mesure. Donc, c'est ce que nous faisons actuellement concernant la politique relative au logement...

• (1225)

**James Bezan:** Si vous me permettez d'intervenir, j'ai eu de nombreuses discussions, partout au pays, avec des commandants de bases et des militaires des forces armées, et le commentaire qui revenait constamment, c'est que c'est tombé dans l'oreille d'un sourd. Cette crise du logement est connue depuis une décennie, mais le gouvernement libéral ne nous a pas écoutés.

Dans le cadre de notre étude sur la Défense nationale, dont nous avons fait rapport en 2024, nous avons constaté que moins de 40 unités de logement résidentiel avaient été construites au cours des deux années précédentes. Nous savions alors qu'il y avait une crise. À l'époque, on estimait qu'il manquait environ 6 200 ou 6 300 logements.

Si cela ne se fait pas en vase clos, mais en parallèle... Quarante logements ne suffiront pas.

**Christiane Fox:** Nous avons examiné toutes les recommandations, et nous avons établi des échéanciers pour la mise en œuvre. Bon nombre d'entre elles sont interreliées. Il faut maintenant engager le dialogue et demander aux parties prenantes ce qu'elles aimeraient que nous changions.

En revanche, les activités liées aux conditions des installations peuvent être conduites beaucoup plus vite, notamment les inspections. Cette fois-ci, c'est différent par rapport aux autres fois parce que nous avons fixé des échéanciers de mise en œuvre et que des investissements vont être faits.

**James Bezan:** Je précise que Serge Tremblay, directeur général de l'infrastructure et des services techniques à l'Agence de logement des Forces canadiennes, a témoigné devant le Comité. C'est lui qui a confirmé que seulement 40 maisons avaient été construites.

Si j'ai bien compris, selon ce que vous avez dit jusqu'à présent, l'Agence a seulement prévu la construction de 200 maisons cette année. Est-ce exact? Est-ce bien ce que vous avez dit?

**Paola Zurro:** Non. J'ai mentionné qu'à la fin de l'exercice, presque 200 logements s'étaient ajoutés...

**James Bezan:** C'est presque 200 logements en un an. Est-ce exact?

**Paola Zurro:** ... au moyen de solutions autres que la construction, notamment l'achat et la location d'espaces.

**James Bezan:** Je vois poindre une autre difficulté. La grande question est la suivante: si nous construisons ou que nous achetons seulement 200 logements pour les Forces canadiennes, et que la pénurie se chiffre à 7 200, il faudra 36 ans pour répondre aux besoins, et c'est sans compter le parc immobilier vieillissant qu'il faut soustraire de l'équation. Aidez-moi à comprendre comment vous allez procéder.

**Paola Zurro:** Je vais vous expliquer.

À la première phase du programme national de construction de logements — mon mandat recoupe le logement résidentiel, et non pas les quartiers militaires —, nous nous sommes engagés à construire ces logements au cours des cinq prochaines années. D'ici à 2029-2030, à peu près 800 maisons seront prêtes à accueillir des membres des Forces armées canadiennes et leur famille.

La deuxième phase...

**James Bezan:** Si je ne me trompe pas, aucun chantier de construction de cette ampleur n'a été entrepris par la défense depuis la Deuxième Guerre mondiale.

**Paola Zurro:** Oui. Vous avez raison. C'est la campagne de logement pour les militaires la plus importante depuis que le portefeuille a été établi dans les années 1950. Nous adaptons l'organisation — à l'instar de notre partenaire, Construction de Défense Canada — afin d'exécuter ces grands programmes de construction.

J'ajouterais que la deuxième phase, qui vient d'être annoncée, se déploiera en même temps que la première. Parallèlement aux 800 maisons que j'ai mentionnées, nous allons en construire des milliers d'autres partout au pays.

**James Bezan:** Vous parlez de milliers de maisons. Pourriez-vous donner un chiffre exact?

**Paola Zurro:** Jusqu'à 7 500 maisons seront construites. C'est le plan.

Je dois toutefois aussi préciser que l'évaluation des besoins en logements réalisée en octobre se tiendra annuellement. Nous surveillerons les marchés immobiliers, de même que la composition et la croissance des Forces armées canadiennes, et nous soumettrons chaque année au ministère pour approbation la mise à jour des besoins en logements. Nous nous adapterons aux besoins actuels et futurs des Forces armées canadiennes.

**James Bezan:** Nous ne sommes pas très convaincus des compétences des libéraux dans ce domaine. Au cours de la dernière décennie, aucune promesse annuelle sur le logement n'a été remplie.

C'est un plan ambitieux. Comment allez-vous le concrétiser?

**Paola Zurro:** Nous obtenons des résultats en collaborant avec l'industrie.

Comme je le disais, CDC est notre partenaire pour l'attribution de contrats et la prestation de programmes, mais tous nos projets seront menés main dans la main avec le secteur privé. CDC a justement tenu une journée de mobilisation de l'industrie. Aujourd'hui, plus de 800 entreprises souhaiteraient en savoir plus sur le contenu des programmes et les emplacements où ils seront exécutés.

Nous allons établir des contrats de conception-construction avec modifications pour les volets de planification, de conception et de construction. Ces contrats miseront sur la capacité des entreprises de livrer des résultats rapidement et sur des méthodes de construction modernes.

Nous nous efforçons en concertation avec Maisons Canada d'harmoniser nos exigences avec les méthodes de construction modernes afin d'accélérer la mise en oeuvre. Nous savons que les endroits où nous construisons au Canada n'ont pas nécessairement les capacités d'accueillir des habitations modulaires; nous sommes donc encore prêts à examiner des contrats pour tous les types de construction.

● (1230)

**Le président:** Merci.

Votre temps est écoulé, monsieur Bezan.

Je cède la parole à M. Osborn pour environ cinq minutes.

**Tom Osborne:** Merci, monsieur le président.

Je suis réticent à faire de la politique aux comités parce que ce n'est pas l'endroit, mais je veux souligner que le gouvernement conservateur précédent a abaissé les dépenses liées à la défense sous la barre du 1 %. Le nouveau gouvernement s'est engagé à augmenter les dépenses à 5 %...

**James Bezan:** Ce pourcentage date de 10 ans...

**Le président:** Monsieur Bezan, vous n'avez pas la parole.

Allez-y, monsieur Osborne.

**Tom Osborne:** Oui. Je vous suis reconnaissant, monsieur le président, d'avoir rappelé mon collègue à l'ordre, d'autant plus que je n'ai pas interrompu les interventions précédentes.

Le nouveau gouvernement s'est engagé à atteindre l'objectif de 5 % du PIB et à mettre en place Maisons Canada et d'autres stratégies pour permettre à la Défense nationale d'atteindre ses objectifs en fournissant un logement aux hommes et aux femmes qui servent dans les Forces armées canadiennes.

J'aurais deux questions pour vous.

À propos des installations des Forces armées canadiennes — comme les garnisons et les bases —, la garnison qui se trouve à St. John's, par exemple, ne compte aucun quartier. Puisqu'il n'y a aucun logement sur place, les nouveaux membres des forces affectés à cet endroit... Je ne veux pas nécessairement attirer l'attention sur cette garnison en particulier, parce que d'autres garnisons ont les mêmes besoins, mais j'aimerais savoir si des plans ont été établis entre autres pour cette garnison pour mettre en place non seulement des quartiers servant à l'entraînement, mais aussi des logements au moins à court terme qui fourniraient aux familles nouvellement arrivées un toit temporaire jusqu'à ce qu'elles trouvent un logement dans le marché.

**Paola Zurro:** Merci de la question.

En octobre, en regardant les besoins en logements actualisés par l'Agence, nous nous sommes rendu compte que des membres des forces déployés dans certains endroits non desservis par nous à l'heure actuelle avaient besoin de soutien sur ce plan. St. John's est un de ces endroits. Le Conseil des logements nous a donné le feu vert en avalisant les besoins en logements à St. John's. Dans les prochains mois, nous allons donc étudier et définir une solution pour cet emplacement, notamment pour le logement.

**Tom Osborne:** Merci beaucoup de votre réponse.

Mes voisins et mes amis qui sont membres des Forces armées canadiennes me parlent des conséquences pénibles des déménagements sur leurs conjoints et conjointes et leurs enfants. Certains membres déménagent pour obtenir une promotion, et d'autres le font par obligation. Étant donné la hausse des dépenses et l'augmentation des effectifs à la Défense nationale, nous nous penchons sur le recrutement et le maintien en poste. Je ne nie pas l'importance de recruter et d'attirer des membres dans les Forces armées canadiennes, mais y a-t-il ou y aura-t-il des possibilités de déploiement à long terme qui tiendraient compte par exemple de la carrière des conjoints et conjointes et des besoins des enfants, qui veulent conserver leurs amis et leurs activités? Tout cela est lié au logement. Ces familles seraient plus enclines à investir dans une maison sur le marché si elles avaient un horizon stable. Les forces pourraient retenir certaines d'entre elles plus longtemps en leur donnant une certaine stabilité.

Je comprends que les déménagements se font pour des raisons stratégiques et pour répondre aux besoins opérationnels du ministère, tels que l'entraînement militaire. Toutefois, l'augmentation du recrutement et des dépenses permettrait peut-être d'instaurer un équilibre dans la durée des affectations des recrues à un endroit donné. Qu'en pensez-vous?

**Christiane Fox:** Je vais laisser mon collègue répondre dans une minute, mais je voudrais ajouter, à propos du stress que vivent les familles de militaires qui déménagent au pays ou à l'étranger, que dans le contexte canadien en tout cas, une chose que le ministre a faite a été d'envoyer une lettre à tous les premiers ministres au pays, dans le cadre d'une initiative pancanadienne, pour leur demander de faire en sorte que les familles qui changent de province ou de territoire obtiennent des services plus rapidement. Des processus comme la délivrance des permis de conduire sont assez lourds. Nous examinons des moyens d'alléger ce fardeau.

Je vais laisser le lieutenant-général Simoneau parler de la durée des déploiements.

**Lgén Erick Simoneau:** Merci beaucoup.

D'entrée de jeu, je précise que les forces font déménager leurs membres seulement si c'est nécessaire, conformément aux politiques ou aux règlements. Les membres sont déployés à l'étranger parce que leur présence est voulue dans une région donnée. Ces déménagements se font sur une base volontaire, tout comme ceux des membres qui veulent suivre une formation dans le but de gravir les échelons. Les militaires obtiennent très rarement des promotions en restant au même endroit, mais personne n'est obligé d'accepter une promotion.

Il est possible d'avoir une grande stabilité. Certains membres y parviennent, mais je ne dirais pas que c'est la norme. Les gens veulent améliorer leur qualité de vie et celle de leur famille. Ils vont suivre des formations pour prendre du galon, et c'est bien ainsi. Les mécanismes de soutien sont demandés et appliqués afin de permettre aux militaires de faire progresser leur vie professionnelle et personnelle et d'améliorer la situation de leur famille.

● (1235)

**Tom Osborne:** Merci beaucoup.

J'ai une dernière question. Je voudrais en savoir plus sur les projets de construction destinés à augmenter l'offre de logements pour les membres des Forces armées canadiennes. Vous avez parlé d'un partenariat entre l'Agence et Maisons Canada. Pourriez-vous décrire la forme que prendra cette collaboration? Nous avons discuté des collectivités et des besoins découlant par exemple des pressions sur les infrastructures. Pour couvrir tous les angles, l'Agence travaille avec Maisons Canada, mais cherche aussi à mobiliser d'autres organismes fédéraux ainsi que les municipalités et les provinces. Pourriez-vous expliquer comment la Défense nationale compte faire le pont entre toutes les parties prenantes?

**Paola Zurro:** L'Agence de logement des Forces canadiennes tient des discussions hebdomadaires avec Maisons Canada. Nous voulons coordonner nos méthodes de construction modernes et les exigences relatives au logement. Nous souhaitons travailler avec l'industrie et nous nous assurons que le gouvernement énonce de façon cohérente ses attentes relatives aux travaux qu'il entend confier au secteur privé. Nous allons aussi nous coordonner pour éviter que nos organismes respectifs entrent en concurrence dans les mêmes marchés.

Nous entretenons une réelle collaboration dans le domaine des méthodes de construction modernes. Nous commençons à étudier d'autres domaines où des synergies seraient possibles entre nos programmes respectifs. Je ne peux pas en dire plus aujourd'hui, mais nous avons bon espoir de trouver d'autres possibilités.

**Le président:** Merci. Votre temps est écoulé.

Nous passons à la dernière série de questions avec cinq députés auxquels seront alloués différents temps de parole. Nous commençons avec M. Bezan pour cinq minutes. Nous mettrons fin à la réunion quelques minutes après 13 heures.

La parole est à vous, monsieur Bezan.

**James Bezan:** Merci, monsieur le président.

Vous avez dit que les organismes ne devaient pas investir les mêmes marchés et vous avez parlé d'achats dans le marché immobilier... Nous étions à Gander la semaine dernière, et il y avait seulement 30 maisons à vendre. Selon la municipalité, le taux de vacance est très faible. Avez-vous réalisé une étude du marché pour vous assurer que vos efforts visant à répondre aux besoins des Forces armées canadiennes n'aggraveront pas le problème général d'accès? Des solutions à long terme doivent être mises en place, mais il y a aussi un problème à régler dans l'immédiat.

**Paola Zurro:** Vous avez raison de dire que les solutions de logements ne sont pas forcément toutes efficaces ou appropriées pour tous les marchés, d'où notre décision de lancer un plan d'intervention souple qui comporte plusieurs niveaux et qui est soutenu par une grande variété d'outils. Certains marchés favorisent la location, et d'autres favorisent l'achat. Dans d'autres marchés, où le taux de vacance est nul, comme les régions nordiques, il faudra opter en grande partie pour la construction.

**James Bezan:** Il existe un programme de garantie de remboursement des pertes immobilières destiné aux membres qui ont acheté une maison et dont plusieurs doivent composer avec les fluctuations du marché et vendre au rabais. Jusqu'en 2018, 100 % des pertes étaient remboursées par le gouvernement du Canada, mais depuis avril 2018, le remboursement correspond au montant le moins élevé entre la proportion de 80 % des pertes et 30 000 \$. Étant donné l'instabilité du marché, le remboursement de 100 % sera-t-il réinstauré pour ceux qui doivent déménager et qui sont forcés

d'acheter dans le marché en raison de l'offre insuffisante de logements convenables pour nos fiers membres des Forces armées canadiennes?

**Lgén Erick Simoneau:** Je partage cette préoccupation, surtout dans le marché actuel. Nous travaillons avec le Secrétariat du Conseil du Trésor pour trouver une solution. De toutes mes inquiétudes liées à la rémunération et aux avantages, c'est probablement la plus grande. Donc, oui, je suis préoccupé moi aussi.

• (1240)

**James Bezan:** Nous savons que ceux qui obtiennent des hausses salariales bien méritées sont affectés par ce programme et que les changements apportés à l'indemnité différentielle de vie chère viennent eux aussi pénaliser les militaires de grades supérieurs, autant les officiers que les sous-officiers — particulièrement au niveau intermédiaire. Pensez-vous modifier l'indemnité différentielle de vie chère pour que le programme soit équitable envers les militaires, peu importe leur grade? Des caporaux-chefs me disent que leur solde net était inférieur à ce qu'il était auparavant. Même après leur augmentation salariale, ils se sont appauvris à cause des prélèvements de l'indemnité différentielle de vie chère.

**Lgén Erick Simoneau:** La réponse est oui. Il faut examiner ces programmes annuellement. Nous avons des interactions hebdomadaires avec le Secrétariat du Conseil du Trésor. La hausse salariale obtenue l'an dernier, combinée à la rémunération du service militaire et à l'indemnité différentielle de logement des Forces canadiennes a résolu une partie du problème. Je demeure préoccupé par le marché et les tendances qui se dessinent. Nous recueillons des données, et nous nous rendons aux bases et aux escadres pour comprendre le problème. Comme je l'ai dit, il faut surveiller les choses de près, mais il faut aussi trouver une solution. Comme nous ne contrôlons pas ces politiques, c'est assez difficile pour nous d'agir.

**James Bezan:** Ce serait en effet au gouvernement d'apporter ces changements.

La rémunération du service militaire que vous avez mentionnée comprend aussi un paiement rétroactif jusqu'en avril 2025. Est-ce exact? Si j'ai bien compris, ce paiement qui aiderait les militaires à payer leurs frais de subsistance n'a pas été versé. Combien de temps faudra-t-il attendre avant que le problème ne soit corrigé?

**Lgén Erick Simoneau:** La rémunération du service militaire est la dernière initiative d'une série de huit. C'est aussi la plus complexe parce que c'est une prime ouvrant droit à pension. Or, notre système de paye, qui utilise le langage COBOL, est un système très archaïque qui n'a pas les capacités voulues. Les lois sur le régime de retraite des forces constituent elles aussi un obstacle.

**James Bezan:** J'espère que vous ne pensez pas à Phénix.

**Lgén Erick Simoneau:** Non. Notre système est plus stable.

Nous voulons résoudre la question d'ici au mois de décembre. Le gros de la hausse salariale ne provenait pas de la rémunération du service militaire — qui se chiffre à quelques milliers de dollars tout au plus dans ce cas-ci. C'est vraiment la majoration de la solde, de 13 % et de 9 % pour les cadres, qui résout la majeure partie de l'écart que vous avez relevé.

**James Bezan:** Ensuite, nous avons bien sûr constaté la hausse des loyers. L'augmentation du loyer des personnes qui vivent dans un logement militaire a été proportionnelle aux augmentations salariales. Est-il possible de geler ces hausses de loyer? J'ai posé la question au ministre McGuinty, et il a répondu non, mais je me demande quelle incidence cela a sur le moral de nos membres actifs.

**Lgén Erick Simoneau:** Parlez-vous du loyer versé à l'ALFC...? Il y a une limite de 25 % pour les frais de gîte...

**James Bezan:** Vous déshabillez Pierre pour habiller Paul. En augmentant le loyer de ces membres, vous allez les priver des avantages qu'ils retirent lorsqu'ils obtiennent une augmentation de salaire.

**Lgén Erick Simoneau:** Je ne pense pas que les frais de gîte aient augmenté autant que les salaires. Nos membres se trouvent donc aujourd'hui dans une meilleure situation qu'il y a un an et demi, par exemple.

**James Bezan:** Si vous avez obtenu une augmentation de salaire qui vous a fait passer dans une nouvelle fourchette d'imposition, et que vous subissez en plus une augmentation de loyer, si vous vivez dans un logement de l'ALFC, vous vous retrouvez soudainement dans une situation bien plus difficile qu'avant l'entrée en vigueur de tous ces changements.

Vous en avez sans doute déjà entendu parler. En tout cas, nous, oui.

**Le président:** Merci, monsieur Bezan. Votre temps est écoulé.

Lieutenant-général, aimeriez-vous répondre brièvement à cette question alors qu'il reste du temps?

**Lgén Erick Simoneau:** Merci, monsieur le président.

Tout ce que je peux dire, c'est que je ne suis pas fiscaliste. Je ne comprends donc pas exactement le lien entre la nouvelle tranche d'imposition et l'augmentation de salaire. Cependant, je crois comprendre que les membres sont beaucoup plus satisfaits aujourd'hui qu'il y a un an et demi de leur salaire. Ils ont un plus grand pouvoir d'achat. Ils sont également protégés, dans les unités de logement résidentiel, par le plafond de 25 %.

Ce qui nous préoccupe, ce sont les gens qui vont entrer sur le marché et qui devront vendre à un prix inférieur. C'est sur ce point que je concentre mes efforts en ce moment.

**Le président:** Merci beaucoup.

Madame Yip, vous avez de nouveau la parole pour cinq minutes.

**Jean Yip:** Merci.

Ma question s'adresse à M. Hammerschmidt. Pourriez-vous faire le point sur les travaux de modernisation relatifs, tout d'abord, aux douches communes — car il faut construire des cabines individuelles —; puis aux systèmes d'évacuation des eaux usées qui doivent être en bon état de fonctionnement; et enfin à l'accès à un réseau WiFi? Je pense que ce sont des besoins fondamentaux.

• (1245)

**Peter Hammerschmidt:** Je suis d'accord. Ce sont des besoins importants qu'il faut combler. Notre parc de logements est assez vieux. Je crois que la vérificatrice générale a dit qu'il avait 60 ans. Nos quartiers, dans l'ensemble du système, ont été construits il y a en moyenne 54 ans, à une époque où les exigences en matière de formation et les normes en matière de logement étaient différentes. Nous savons que des investissements assez importants doivent être réalisés.

L'année dernière, nous avons examiné toutes les installations de nos quartiers dans l'ensemble du pays. C'était une bonne chose. Nous avons désormais une très bonne idée de l'état de nos quartiers: nous savons où les besoins sont satisfaits, où ils ne le sont pas, et si les quartiers se trouvant à ces différents endroits sont adaptés aux

besoins opérationnels. Nous avons une bonne idée de la situation en matière de logement à chacun de ces endroits. Nous sommes désormais bien mieux placés pour définir les priorités quant à l'utilisation des fonds qui nous sont alloués. Heureusement, nous allons recevoir des fonds supplémentaires, ce qui nous permettra de nous attaquer à ces problèmes.

Rien qu'en matière d'entretien et de réparations, mon budget augmentera de 60 % cette année. L'année prochaine, il doublera, et il doublera encore l'année suivante. Nous serons en mesure de réaliser de nombreux travaux d'entretien et de réparation. Les petits projets d'immobilisations nécessitent des dépenses supérieures à celles requises pour l'entretien, mais inférieures à celles d'un grand projet de construction. Cette gamme d'investissement va encore augmenter de manière assez significative. Il y a eu 24 projets l'année dernière. Cette année, il y en a 35.

Nous renforçons notre capacité à réaliser ces investissements. La qualité de vie est un domaine clé sur lequel nous allons nous concentrer, tout comme la santé et la sécurité, bien sûr. Ces questions seront abordées.

Enfin, je peux vous dire qu'environ 75 % de tous les bâtiments — les casernes, les logements pour les militaires en formation — nécessitant l'accès à un réseau WiFi en sont équipés. Des plans sont en place pour que ce soit également bientôt le cas dans les 25 % restants.

**Jean Yip:** Je vous remercie de cette mise à jour. C'est intéressant à savoir.

Madame Zurro, dans une collectivité, il n'y a pas que le logement qui compte; il y a aussi les services. L'augmentation du nombre de logements s'accompagnera-t-elle de services de garde d'enfants, de services médicaux et d'autres services municipaux suffisants?

**Paola Zurro:** Comme je l'ai mentionné, le mandat de l'Agence ne concerne que le logement. Cela dit, la deuxième phase de notre programme national de construction de logements nous donne l'occasion de bâtir des collectivités dynamiques; pas seulement des logements. Nous collaborons avec les intervenants internes responsables des services de garde d'enfants et des espaces commerciaux afin de répondre à tous ces besoins également, là où la phase deux nous en donne la possibilité.

Pour l'instant, des discussions préliminaires sont en cours. Nous essayons de définir les besoins en fonction de ce que nous allons construire. Je répète qu'il y aura des collectivités plus dynamiques à l'avenir, maintenant qu'il y a du financement et que nous allons construire davantage de logements disponibles pour les membres des forces armées.

**Jean Yip:** Merci.

Madame Fox, je sais que vous occupez ce poste depuis peu, mais je me demande si le rapport de 2015 de la vérificatrice générale, qui traitait à peu près du même sujet, a été pris en compte. A-t-on suivi les recommandations qui y figurent?

**Christiane Fox:** Nous avons examiné les rapports précédents. Il se peut que ces questions aient été réglées à l'époque, mais la situation a tellement changé qu'il reste encore aujourd'hui beaucoup à faire, à la lumière des conclusions et des recommandations de la vérificatrice générale. Notre priorité est avant tout de réagir le plus rapidement possible.

**Jean Yip:** D'accord.

Madame Zurro ou monsieur Hammerschmidt, quand les trois terrains fédéraux sous-utilisés, comme ceux d'Halifax et de Toronto, seront-ils utilisés pour la construction de logements?

**Peter Hammerschmidt:** Je peux commencer. Comme l'a mentionné Mme Zurro, nous avons lancé des projets exploratoires à double usage. L'objectif est de collaborer avec le secteur privé pour réaménager des parcelles de terrain appartenant au ministère qui sont sous-utilisées. Nous avons entamé des démarches avec un intermédiaire à Esquimalt, Halifax et Toronto. Jusqu'à présent, c'est à Halifax que l'intérêt a été le plus fort, compte tenu des conditions du marché local. Nous envisageons de construire environ 200 logements et espérons pouvoir faire avancer ce projet avec un promoteur d'ici peu.

**Le président:** Votre temps est écoulé, madame Yip, à moins que vous ayez une brève question.

**Jean Yip:** Non. Merci.

**Le président:** Très bien. Nous allons poursuivre.

• (1250)

[Français]

Encore une fois, monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

**Sébastien Lemire:** Merci, monsieur le président.

Madame Fox, d'abord, il y a une chose que j'aimerais vous mentionner. Ça fait plusieurs mois, voire plusieurs années, que je tente d'avoir une discussion avec quelqu'un dans les Forces armées canadiennes. Nous avons eu une bonne discussion à ce comité avec Mme Beck au sujet de la situation en Abitibi-Témiscamingue et de la manière dont la région pourrait contribuer à la mise en valeur de la présence militaire, au sauvetage, à la réparation des équipements militaires, à la formation, au recrutement et à bien d'autres aspects.

Or, je ne réussis pas depuis plusieurs années à avoir une réponse par courriel afin d'avoir une rencontre de façon directe avec quelqu'un des Forces. Est-ce qu'il serait possible de vous contacter afin que vous fassiez le suivi auprès de moi et de mon équipe et que nous puissions avoir cette réunion concernant le potentiel que la région pourrait offrir aux Forces armées canadiennes?

**Christiane Fox:** Je vous remercie de la question. Certainement, ça me ferait plaisir de travailler avec vous pour organiser cette rencontre.

**Sébastien Lemire:** Merci beaucoup.

J'aimerais avoir une précision par rapport à quelque chose qui a été mentionné dans le rapport de la vérificatrice générale. Le rapport indique que la Défense nationale ignore de nombreux détails de son portefeuille de quartiers et que certaines bases utilisent des feuilles de calcul, des logiciels de gestion hôtelière ou des applications créées à l'interne. Parmi les mesures que vous avez mises en place depuis, est-ce qu'il y a une uniformisation de la collecte d'information et des logiciels utilisés?

**Christiane Fox:** Effectivement, comme mon collègue l'a mentionné, nous sommes allés faire un inventaire de l'état des choses au pays. Au-delà de ça, il s'agit de s'assurer qu'il y a un standard dans la collecte d'informations et de suivi, et qu'il y a une création de rapports au niveau national pour nous donner une bonne idée de ce qui se passe, de ce que nous avons besoin de faire et de ce qui nécessite de l'attention. Il faut aussi s'assurer qu'il y a des mesures en place pour que, si on dit que nous allons faire des inspections tous les trois ans ou chaque année, ce soit systématique. Il faut qu'il y ait

une alarme en place afin que nous puissions faire des vérifications et agir immédiatement s'il y a des lacunes.

**Sébastien Lemire:** Merci.

J'ai une dernière question. Votre plan, sur 19 ans, prévoit 2,2 milliards de dollars pour rénover 2 500 unités et en construire 1 400. Cela revient à 115 millions de dollars par année. En calculant le coût moyen de construction et de rénovation par porte, on arrive à 575 000 \$. Le mois dernier, vous avez annoncé un investissement majeur de 3,7 milliards de dollars pour 7 500 logements d'une ou de deux chambres. Donc, on parle d'un coût de 495 000 \$ par unité. Si, par rapport à 2024, il y a déjà une différence de 75 000 \$ et qu'aujourd'hui, on est dans un marché encore plus incertain dans lequel il y a eu une explosion des coûts évidente, comment allez-vous réussir à en faire davantage?

**Paola Zurro:** C'est une bonne question.

Les coûts sont très incertains en ce moment pour le marché des logements. Comme vous le savez, il y a beaucoup d'incertitude à cause de beaucoup de facteurs. En revanche, en ce moment, nous sommes en train de construire ou de planifier de construire des appartements plus denses avec beaucoup plus d'unités. Donc, ça veut dire que le prix par unité sera beaucoup plus favorable que ce que nous avons vu dans les années précédentes, où nous construisions des maisons unifamiliales ou des immeubles d'appartements de six unités. Avec la phase 1, nous commençons à construire des immeubles d'appartements de six unités et de douze unités, et de jusqu'à quarante unités. Dans la phase 2, nous prévoyons construire jusqu'à 100 unités par immeuble.

**Sébastien Lemire:** Mon temps est écoulé. Merci beaucoup de votre présence.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Deltell, vous avez la parole pour cinq minutes. Je pense que vous allez partager votre temps. C'est à vous de décider.

**Gérard Deltell:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous devons revenir aussi sur le rapport du commissaire à l'éthique, qui a été très sévère envers Mme Fox. Selon ce rapport, accorder un traitement de faveur à quelqu'un est en soi inapproprié, et les preuves démontrent que Mme Fox a abusé de son influence en tant que sous-ministre pour favoriser un ami et a exercé une influence indue sur la haute direction pour faire embaucher un ami dans un poste pour lequel il n'était pas qualifié.

Madame Fox, est-ce que vous avez, oui ou non, des regrets d'avoir fait ça?

**Christiane Fox:** Comme je l'ai mentionné dès le début, je prends acte des conclusions du rapport.

**Gérard Deltell:** Avez-vous des regrets?

**Christiane Fox:** J'assume la responsabilité de ce qui a été indiqué et je le prends au sérieux. De plus, je réfléchis sur mes actions et sur la manière dont ces actions ont un impact dans le système. J'étais motivée par un changement organisationnel important. J'étais motivée par le fait qu'on a un désir et un besoin d'avoir une fonction publique qui représente les Canadiens. Je vais vraiment réfléchir à la manière dont je vais prendre mes décisions à l'avenir. Donc, je prends le rapport énormément au sérieux.

• (1255)

**Gérard Deltell:** Ce n'est quand même pas un rapport qui a été déposé il y a trois minutes. Vous avez eu le temps, je pense, de réfléchir. Vous n'avez pas de regrets, pas d'excuses.

Je vais juste vous laisser avec une réflexion, madame Fox. Vous savez, un ami, on ne doit pas lui dire ce qu'il veut entendre, mais ce qu'il doit entendre. C'est à peu près la même chose quand on lui offre un emploi qui ne correspond pas à ses compétences. On va lui nuire beaucoup plus.

**Christiane Fox:** J'aimerais noter que ce n'est pas un ami.

**Gérard Deltell:** C'est le commissaire à l'éthique qui a parlé de ça.

**Christiane Fox:** Non, le commissaire à l'éthique a noté dans son rapport que ce n'était pas un ami.

**Gérard Deltell:** C'est une connaissance.

Vous savez, madame, ça ne fait pas mal de dire: « Je n'aurais pas dû le faire. »

**Le président:** Et voilà.

[Traduction]

Monsieur Stevenson, vous avez la parole pour un peu moins de trois minutes.

**William Stevenson:** Merci.

Ma question comporte deux volets. Un précédent rapport de la vérificatrice générale s'est penché sur la formation au sein de la GRC. Il manquait 3 200 membres à former. Les capacités à la Division Dépôt n'étaient que de 1 500 membres par année, mais on n'avait les moyens d'en former qu'un peu plus de 1 200. Je crains que nous nous engagions dans une voie semblable dans le domaine du logement, avec cet objectif de 10 000 logements.

Vous avez dit que vous ne disposiez pas des chiffres relatifs au coût par logement. Pouvez-vous me dire comment nous allons en arriver à 10 000 logements? Pensez-vous que les fonds alloués seront suffisants pour acheter ou construire ces 10 000 logements? Je crois que vous avez dit que c'est en 2029 que vous aurez besoin de ces logements. Pouvez-vous me dire s'il y a un plan pour... s'il y a suffisamment de fonds pour atteindre cet objectif? Je vais commencer par cette partie de ma question.

**Paola Zurro:** Je tiens à préciser que je ne voulais pas dire que nous ne connaissons pas le coût par logement. J'ai indiqué qu'il était encore tôt pour déterminer quel serait ce coût, étant donné que nous ne venons que d'entamer la planification, dans le cadre de la deuxième phase.

Nous avons toutefois constaté, dans les contrats attribués ces derniers mois, que le coût par logement est nettement inférieur à ce que nous avions prévu, car nos projets de construction favorisent la densification.

**William Stevenson:** Avez-vous les chiffres? Vous avez parlé des différentes bases. Avez-vous une ventilation par base?

Vous n'avez peut-être pas tous ces chiffres maintenant, mais, si vous les obtenez plus tard, vous pourriez peut-être nous les fournir, pour que nous sachions combien cette initiative coûtera au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique, au Yukon, à Edmonton ou ailleurs.

**Paola Zurro:** Nous avons des estimations des coûts. Elles se fondent sur un montant approximatif de 500 000 \$ par logement pour la phase deux.

Nous avons déjà attribué les contrats dans le cadre de la première phase, et nous avons les montants exacts. Nous pouvons vous les fournir. Je serai heureuse de transmettre ces renseignements au Comité.

**William Stevenson:** Ce serait bien.

Je ne sais pas si vous êtes la mieux placée pour répondre à la question suivante. Pouvez-vous nous dire quelle part des loyers que vous percevez est consacrée à l'entretien, par rapport à la construction de nouvelles installations ou au remplacement d'installations existantes? Avez-vous des chiffres qui vous permettraient de calculer les pourcentages à cet égard?

**Paola Zurro:** Oui, nous avons ces chiffres et, comme je l'ai mentionné, nous les publions chaque année dans notre rapport annuel. Notre budget de fonctionnement repose sur les loyers que nous percevons; l'Agence est donc autofinancée grâce aux loyers que versent les occupants.

**William Stevenson:** Je suis désolé. Je n'ai peut-être pas été clair.

J'aimerais savoir s'il existe une stratégie dans le cadre de laquelle vous percevez tel montant pour le loyer pour ensuite affecter... Ces fonds sont-ils réservés uniquement à l'entretien? Pourraient-ils servir à remplacer des installations? Je soupçonne que ce n'est pas le cas.

• (1300)

**Paola Zurro:** C'est une bonne question. Nous utilisons les loyers que nous touchons pour financer les activités relatives aux logements, l'entretien et les rénovations. Le gouvernement, quant à lui, finance notre fonds d'immobilisation pour les nouvelles constructions et les travaux de réfection. Dans notre dernier rapport, nous avons indiqué que 84 % du budget de fonctionnement était consacré aux réparations et aux rénovations des logements, dont 11 % pour les activités qui y sont liées, comme la tonte du gazon et le déneigement. La majorité de nos fonds est réinvestie dans notre portefeuille.

**Le président:** Enfin, monsieur McKinnon, vous avez les cinq dernières minutes.

**Ron McKinnon:** Je vais poursuivre. J'ai parlé plus tôt de la reddition de comptes et de la question de savoir qui est responsable. Je crois que la réponse était que c'est le ministère de la Défense nationale qui est responsable, mais c'est un peu trop flou à mon goût.

Je pense que c'est l'Agence de logement des Forces canadiennes qui est responsable du logement. Puisque vous êtes la cheffe de la direction, je pense que nous devons pouvoir vous demander des comptes. Diriez-vous que c'est exact?

**Paola Zurro:** Oui. Je suis responsable du portefeuille de logements résidentiels, et non des quartiers de formation ou des quartiers.

**Ron McKinnon:** Je comprends.

Avez-vous besoin de précisions supplémentaires au sujet du mandat? Le mandat de l'Agence de logement des Forces canadiennes est-il assez clair?

**Paola Zurro:** Le mandat est clair. Nous l'avons modifié l'année dernière afin d'y préciser que nous passons de la gestion des logements de la Couronne à la prise de mesures nécessaires pour répondre aux besoins des membres des Forces armées canadiennes.

**Ron McKinnon:** Y a-t-il autre chose dont vous avez besoin de la part du gouvernement, de notre part, pour vous aider à remplir ce mandat?

**Paola Zurro:** C'est une excellente question. Je me pose la même question tous les jours. Pour l'instant, je peux vous dire qu'au cours des deux dernières années, tout ce que nous avons demandé nous a été accordé. Nous allons donc continuer à y réfléchir et à travailler avec le ministère pour demander d'autres autorisations ou d'autres fonds, au besoin.

**Ron McKinnon:** Tout à l'heure, nous avons appris que 32 des 35 logements nécessitaient d'importants travaux de réparation qui n'avaient pas encore été effectués. Ce problème est-il dû à un manque de ressources ou à un manque de personnel? De plus, de nombreuses inspections n'ont pas non plus été réalisées. Avez-vous besoin de ressources supplémentaires? Avez-vous besoin de plus d'argent à cet effet?

**Peter Hammerschmidt:** Je vais peut-être intervenir, simplement parce que cela concernait les quartiers. Comme c'est le cas pour toutes les infrastructures, nous gérons ce portefeuille selon une approche fondée sur les risques et les données. Cela nous permet de prendre des décisions quant à la manière de répartir nos ressources financières, qui sont, après tout, limitées. En ce qui concerne les réparations qui n'ont pas été effectuées, cela s'explique probablement par le fait que les ressources limitées ont été consacrées à des réparations plus prioritaires. Comme je l'ai mentionné, cela va changer de façon assez marquée à l'avenir, car beaucoup plus de fonds seront alloués aux travaux d'entretien et de réparation, ainsi qu'aux petits et grands projets d'immobilisation.

**Ron McKinnon:** Est-ce que quelqu'un aimerait ajouter quelque chose, dans les deux minutes qu'il nous reste?

Madame Fox, aimeriez-vous conclure?

**Christiane Fox:** Merci.

Je dirais que maintenant que le ministère a atteint son objectif de 2 % des dépenses consacrées à l'OTAN, nous pouvons investir dans notre état de préparation opérationnelle, dans nos capacités et dans

l'industrie de la défense en général. Cela dit, l'élément le plus important à cet égard est l'investissement dans la reconstruction de l'équipe de la défense, et le logement en fait partie. Nous disposons désormais d'un financement à long terme qui nous permettra de planifier, de construire, d'effectuer des réparations et de recourir à des moyens novateurs pour loger les militaires. Nous allons travailler sans relâche au cours des prochaines semaines et des prochains mois pour faire avancer ce programme, comme je l'ai dit, et je pense que le logement occupera une place importante parmi nos priorités.

Merci.

**Ron McKinnon:** Y a-t-il d'autres observations? Non. Bon, je crois que c'est tout pour moi, alors.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je tiens à remercier nos témoins de leur témoignage d'aujourd'hui et de leur participation au sujet du rapport « Loger les membres des Forces armées canadiennes », publié dans la série de rapports de l'automne 2025 de la vérificatrice générale du Canada.

Les témoins peuvent maintenant partir. Pour conclure, j'ai quelques renseignements à l'intention des députés.

Vous pouvez tous partir. Merci beaucoup. Je sais que nous reverrons certains d'entre vous très bientôt.

Chers collègues, je voulais vous dire que demain, nous avons une réunion informelle. Des membres du comité des comptes publics du Royaume-Uni viennent nous rencontrer pour discuter des travaux de rénovation à l'édifice du Centre. J'espère que vous y assisterez. Comme vous le savez, nous avons reçu un rapport d'audit à ce sujet l'année dernière.

Mercredi, nous aurons une réunion ordinaire. Nous allons examiner le budget principal des dépenses, puis les comptes publics relatifs à la Banque du Canada.

C'est tout pour l'instant. Je vous souhaite une excellente journée. J'espère vous voir en grand nombre demain. Nous nous reverrons aussi mercredi.

Merci. La séance est levée.





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :  
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>